

# Défense de la langue française

La langue française  
est une aventure.

Alain Mabanckou

promotion et rayonnement



N° 278  
9 €  
4<sup>e</sup> trimestre 2020

Ni laxisme  
ni purisme  
ISSN 1250-7164



Le président Xavier Darcos,  
de l'Académie française,  
et le conseil d'administration  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année.

2021



dessin jean brua





# Défense de la langue française



N° 278

octobre - novembre - décembre 2020

## Du président

- 2 Qu'est-ce que le langage ?  
*Xavier Darcos,*  
de l'Académie française

## Le français dans le monde

- 5 Francophonie algérienne.  
*Achour Boufetta*
- 6 Professeurs de français en Algérie.  
*Joël Conte*
- 9 Les brèves.  
*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

- 12 *In varietate concordia.*  
*Véronique Likforman*

## Le français en France

### Vocabulaire

- 15 L'Académie gardienne  
de la langue.
- 16 Mots en péril.  
*Gilles Fau*
- 17 Acceptions et mots nouveaux.
- 18 Hommage.  
*Jean Brua*
- 19 De dictionnaires en dictionnaires.  
*Jean Pruvost*

- 22 Le sens des mots.  
*Jean-Michel Luéza*
- 23 Les mots en famille.  
*Philippe Le Pape*
- 26 Que faire avec un pavé ?  
*Bernard Moreau-Lastère*
- 28 À éviter.  
*Alexandre Klimenko*

### Jeux

- 28 Vocabuliste.  
*Jean Laquerbe*
- 29 Trouvez l'auteur.
- 30 Mots croisés de Melchior.

### Style et grammaire

- 31 Un éloge de l'esprit.
- 34 Étant donné...
- 36 Nous l'écrivions jadis.  
*Fernand Feugère (1940-2017)*
- 38 L'orthographe, c'est facile !  
*Jean-Pierre Colignon*
- 39 Le saviez-vous ?  
*Jean-Pierre Colignon*  
*André Choplin*

### Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.  
*Michel Mourlet*
- 46 Contre l'écriture inclusive.  
*Alain Sulmon*

- 49 Trains.  
*Philippe Jullian-Gaufrès*
- 50 Ciel, mon ministre.  
*Bernard Leconte*
- 50 Oxymore.  
*Elisabeth de Lesparda*

### Comprendre et agir

- 51 Transfert de sens.  
*Marcienne Martin*
- 54 La lecture à voix haute.  
*Maurice Véret*
- 56 Conquérir la toile !  
*Elisabeth de Lesparda*
- 57 Fallace pour fake news.  
*Ange Bizet*
- 60 Tableau d'horreurs.  
*Marceau Déchamps*
- 61 Tableau d'honneur.  
*Marceau Déchamps*

### Nouvelles publications

- 62 *Jacques Dhaussy*  
*Philippe Le Pape*  
*Elisabeth de Lesparda*  
*Marcienne Martin*  
*Monika Romani*

I à XIV

### Vie de l'association

Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Téléphone: 01 42 65 08 87  
Courriel: [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)  
Site: [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Directrice de la publication:  
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI  
91320 Wissous

Revue trimestrielle  
Dépôt légal P-2020-4

Dépôt légal n°8  
CPPAP n°0325 G 83143

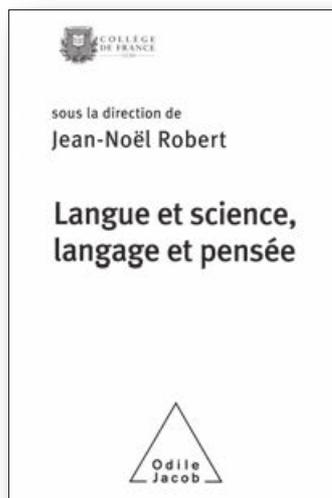




# Qu'est-ce que le langage ?

---

**Chaque semaine, notre président, chancelier de l'Institut, présente dans *La Lettre d'information de Canal Académies* les émissions de la radio sur internet : [www.canalacademie.com](http://www.canalacademie.com). Nous avons retenu celle du 19 octobre\*.**



Le langage nous semble aussi naturel que l'air que nous respirons. Et pourtant, son origine comme son déploiement restent pour une large part mystérieux et posent un grand nombre de questions : que nous apprennent les mathématiques, qui semblent libérées des contraintes linguistiques ?

Peut-il y avoir une pensée en dehors du langage, voire un langage sans pensée ? Qu'en est-il du monde animal ? Que révèlent les pathologies du langage ?... C'est à leur résolution que se sont employés les participants du colloque de rentrée que le Collège de France avait consacré, en 2018, au thème « Langue et science, langage et pensée » et dont les actes viennent d'être publiés<sup>1</sup>.

Comme l'expose Jean-Noël Robert, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et artisan de cette réflexion collective, dans l'entretien qu'il nous a accordé, « *le langage a ceci d'étonnant qu'il*

**2** Défense de la langue française n° 278





est à la fois naturel et confectionné ». Cette double nature explique que, pour explorer ses multiples facettes, il faille recourir à de très nombreuses disciplines. C'est précisément ce qu'a permis ce colloque rassemblant des linguistes et des philologues bien sûr, mais aussi des anthropologues, des psychologues, des neuroscientifiques, des informaticiens, des mathématiciens et des historiens.

Notre programmation de cette semaine fait écho aux pistes ouvertes par ces chercheurs de premier plan. Elle est assortie d'émissions dédiées à une langue qui nous est particulièrement chère : la langue française.

Bonne écoute !

**Xavier Darcos\*\***

de l'Académie française

- 
- \* Xavier Darcos y signale, entre autres, des émissions consacrées à la langue française. Citons : « *Alain Rey : la langue française est une langue ouverte !* » ; Giovanni Dotoli dialogue avec « l'un des plus grands créateurs de dictionnaires » ; « *Michel Serres : le génie du français n'est pas dans les mots !* » ; « *Marc Fumaroli : Les métaphores ? de minuscules chefs-d'œuvre de la langue française !* » ; « *L'art du sous-entendu* », de Laurent Pernot [voir DLF n° 274, p. 62] ; « *La formation des mots français nouveaux*. Avec Alexandre Grandazzi, membre de la Commission de terminologie et de néologie ».
1. *Langue et science, langage et pensée*, sous la direction de Jean-Noël Robert (Éditions Odile Jacob, 2020, 320 p., 26,90 €).
- \*\* À lire, le tout nouvel ouvrage de notre président : *Ovide. Désirer, renaître, survivre* (Fayard, 2020, 304 p., 20,90 €, liseuse 14,99 €). Nous en reparlerons.



Le  
-----  
français  
-----  
dans le  
-----  
monde  
-----  
-----



# Francophonie algérienne

---

L'Algérie est le deuxième pays francophone après la France. Paradoxalement, elle ne fait pas partie de l'Organisation internationale de la Francophonie.

À ce paradoxe s'en ajoute un autre dans ce pays, qui ne veut pas assumer sa francophonie, pourtant bien réelle, bien apparente, bien agissante : Tizi-Ouzou, en Kabylie, est la première région francophone, et c'est dans cette première région francophone qu'un Institut français est fermé depuis 1994.

Des impératifs de sécurité ont été avancés pour justifier cette décision gouvernementale, mais personne n'a cru à ce mauvais prétexte pour une raison évidente : seul cet Institut a été concerné par cette mesure sécuritaire sur les six existants alors que tout le pays souffrait de l'insécurité.

Plus incroyable encore, maintenant que la sécurité est rétablie, les portes de cet établissement ne sont toujours pas rouvertes.

Les dizaines de milliers d'étudiants fréquentant les universités de Tizi-Ouzou expriment une demande incessante d'apprendre le français et d'améliorer leur niveau dans cette langue.

Majoritairement, ils poursuivent leurs études dans la langue de Molière, alors qu'ils ne maîtrisent pas cette langue, parce que mal enseignée précédemment : primaire, collège et lycée.

Leur quête et leur désir d'apprendre butent sur le refus du gouvernement de rouvrir ces lieux du savoir, de la culture.

Un quart de siècle et c'est toute une génération qui est sacrifiée.

**Achour Boufetta**

Délégation d'Algérie





# Professeurs de français en Algérie

---

La CNEFA (Coordination nationale des enseignants du français en Algérie) organise une série de webinaires\* destinés à la formation des enseignants du français en Algérie.

Le deuxième webinaire, sur quatre prévus, s'est tenu le 5 septembre 2020 de 18 heures à 21 heures (en Algérie), 19 heures à 22 heures (en France), sur le site Zoom. Il avait pour thème « Les stratégies d'enseignement / Apprentissage de l'écrit en classe de FLE [français langue étrangère] : pratique enseignante et perspective d'accompagnement ».

Cette visioconférence a été particulièrement bien organisée par le professeur Fatiha Bousmaha, avec le soutien de M. Oussouma.

Les intervenants ont apporté chacun leur expérience et leurs arguments sur un sujet bien d'actualité au sein de l'enseignement en Algérie : le professeur Abdelhamid Kridech, enseignant-chercheur à l'université de Mostaganem, M. Lahlou, inspecteur de l'Éducation nationale et professeur associé à Sétif, M. Ghouil, inspecteur de l'Enseignement moyen, et M<sup>me</sup> Karima Boutaleb, inspectrice de l'Enseignement primaire à Saïda.

Avec les participants du monde de l'enseignement algérien étaient présents des représentants de plusieurs pays d'Amérique et d'Europe, dont la Colombie et la France.

Le débat est parti du constat de la difficulté des professeurs à enseigner l'écriture de la langue française. Cette difficulté s'avère disparate en fonction de la localisation géographique des établissements scolaires.





Chaque maillon de la chaîne de l'enseignement a son rôle et sa responsabilité dans la qualité du travail qu'il peut apporter aux élèves du FLE.

Il ressort la nécessité pour le ministère de l'Éducation nationale de bien appréhender la réalité du terrain et d'une pédagogie qui a besoin d'outils appropriés. La communication est un vecteur important d'une bonne approche pour la mise en place pertinente des réformes envisagées.

Une bonne restitution des connaissances acquises par les enseignants passe par une formation adaptée et suivie dans le temps : « Un bon professeur est toujours en train d'apprendre. »

Mais ils ne doivent pas négliger leur part de recherche personnelle et l'apport de supports nouveaux.

Le rôle des inspecteurs est à modérer entre le suivi et la réalisation du programme officiel, et une bienveillance pragmatique en fonction des contraintes de l'enseignant : différences entre le sud et le nord de l'Algérie, disponibilité, nombre d'heures de FLE par semaine...

L'apprentissage de l'écriture passe par une bonne connaissance du monde de la part de l'élève. La lecture doit être encouragée car elle forme un tout avec l'écrit.

Parmi les éléments de méthodologie, l'aspect ludique est évoqué avec le théâtre, le conte écologique et le festival de poésie. Le lien est fait avec les techniques d'animation pour l'acquisition orale. Avec les ateliers à créer localement, il est proposé de recevoir des ouvrages de poésie de France et des BD (bandes dessinées) pour inciter à la lecture et à l'ouverture d'esprit.

---

\* Webinaire est un mot-valise associant les mots *web* et *séminaire*, créé pour désigner toutes les formes de réunions interactives de type séminaire faites via internet, généralement dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance. (Wikipédia.)





Avec cette série de webinaires<sup>1</sup>, la CNEFA apporte sa pierre à l'édifice d'un enseignement efficace de la langue française en Algérie. Cette démarche correspond aux activités remarquables qu'elle mène à travers les différentes manifestations qu'elle organise en Algérie et en France, avec de nombreux partenariats, dont celui de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Le coordinateur national de la CNEFA, Mohand Outahar, peut être fier de l'œuvre accomplie avec des associés d'une aussi grande qualité et d'une aussi grande motivation que le professeur Fatiha Bousmaha.

### Joël Conte

1. Les deux webinaires suivants – 24 et 31 octobre – avaient respectivement pour thème « L'enseignement du FLE par le ludique : la lecture » et « Exploiter les supports conventionnels autrement ».

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,  
il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous  
et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....





# Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—  
Quelques prix littéraires

• Quelques prix décernés par l'Académie française :  
- Grande Médaille de la Francophonie à la Canadienne Lise Gauvin.

- Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises à Colin B. Bailey, directeur de la Morgan Library and Museum de New York et spécialiste de l'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Henry Keazor, professeur d'histoire de l'art à l'université de Heidelberg ; Alastair Laing, conservateur au National Trust, à Londres, et spécialiste de l'œuvre de François Boucher ; Éric Thierry, auteur de l'édition critique des œuvres complètes de Samuel de Champlain ; Hent de Vries, historien des idées et philosophe néerlandais, professeur à New York University.

- Le Grand Prix de la Francophonie sera décerné ultérieurement.

• Le prix France-Acadie 2020 a été attribué à Michel Poplyansky pour *Le Parti acadien et la quête d'un paradis perdu* (Septentrion, 2018, 400 p., 27,95 €).

• Le prix Senghor 2020 du « 1<sup>er</sup> roman francophone et francophile » a été remis à deux écrivains : Loo Hui Phang pour *L'Imprudence* (Actes Sud, 2019, 160 p., 17,50 €) et Benoît Vitkine pour *Donbass* (Les Arènes, 2020, 288 p., 18 €).

• Le prix Cognac du meilleur roman francophone a été décerné à Sylvain Forge pour *Sauve-la* (Fayard Noir, 2020, 400 p., 17 €).

—  
**Chine**  
À Shanghai, l'Institut français de Chine vient de fermer sa librairie française, *L'Arbre du Voyageur*. La raison : rénovation urbaine.

—  
**États-Unis**  
À lire dans le bulletin de l'Alliance Champlain, *Échos francophones des mers du Sud* (n° 91), le résumé d'une conférence sur la langue française en Louisiane.

—  
**Égypte**  
Créée au Sommet de la Francophonie de Dakar en 1989 et inaugurée l'année suivante, l'université Senghor d'Alexandrie fête ses 30 ans.

Elle « a pour vocation de former et de perfectionner des cadres africains et des formateurs de haut niveau ».

—  
**Mali**  
Pour inciter à la lecture, une dizaine de jeunes informaticiens bamakois ont créé *Bibook*, application pour téléphone portable ou tablette, qui permet de télécharger gratuitement des « ouvrages représentatifs de la culture du XXI<sup>e</sup> siècle, en Afrique et dans le monde ».

—  
**Israël**  
L'université de Bar-Ilan (district de Tel-Aviv) a rejoint l'AUF\*, en qualité de membre titulaire.

—  
**Portugal**  
Le XXVIII<sup>e</sup> congrès de l'APPF\* aura lieu, par internet, du 23 au 30 janvier. Thème : « Évaluer les apprentissages au 21<sup>e</sup> siècle – stratégies, outils et démarches ».

—  
**Palestine**  
L'Alliance française de Bethléem s'oriente vers le





## Le français dans le monde

*tourisme et offre des cours de français aux femmes qui ont des chambres d'hôtes.*

—

**TV5Mondeplus est une plateforme francophone de vidéo à la demande, gratuite et disponible sur tous les écrans d'ordinateurs ou de téléphones portables. Films, séries, magazines, documentaires, reportages et programmes jeunesse sont en français, sous-titrés en cinq langues : allemand, anglais, arabe, espagnol et... français.**

—

**À lire sur internet**

- **Les contributions au 7<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française (6-10 juillet 2020) ont été mises en ligne.**
- **Le recueil *Études lexicales. Mélanges offerts à Ariane Desporte* est en ligne. Cet ouvrage a été réalisé sous la direction de Viviane Arigne, Sarah Pech-Pelletier, Christiane Rocq-Migette et Jean-François Sablayrolles.**

—

**Le département de français de la faculté des lettres de Limoges a créé, en sep-**

**tembre, un nouveau master recherche : « La Fabrique de la littérature », qui met l'accent sur les pratiques d'écriture. Des textes d'étudiants seront mis en ligne grâce à l'Agora francophone internationale.**

—

**Atlantide, Les Mots du Monde, festival des littératures, est prévu du 12 au 14 mars, à Nantes.**

—

**« Le désir » est le thème du 23<sup>e</sup> Printemps des poètes, qui devrait se tenir du 13 au 29 mars 2021.**

—

**Livre Paris est repoussé à la fin du mois de mai 2021.**

—

**La Ville de Brive a décidé de reporter sa 39<sup>e</sup> Foire du livre au mois de novembre 2021.**

—

**Belgique**

***En cette période de confinement, la Maison de la Francité propose ateliers en ligne, tables de conversation en visioconférence, tutoriels vidéo, formations électroniques, livres virtuels, jeux de***

***langage dématérialisés, récits radiophoniques, retransmissions audiovisuelles de ses conférences et dîners littéraires, brochures à télécharger...***

—

**Nos concours**

- **Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 25<sup>e</sup> Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.**
- **Sous le haut patronage de M<sup>me</sup> Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, DLF organise la 22<sup>e</sup> Plume d'or, destinée aux étudiants des Alliances françaises de l'étranger, durant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF.**

Françoise Merle

\* APPF

Association portugaise des professeurs de français

\* AUF

Agence universitaire de la Francophonie







# *In varietate concordia\**

---

Quand on s'inquiète depuis si longtemps des conséquences de l'appauvrissement du langage sur les capacités intellectuelles, et alors que le quotient intellectuel baisse, nous dit-on, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité (ou depuis qu'on mesure ce fameux QI), comment ne pas s'interroger sur l'état de nos sociétés ?

Le *globish* n'explique pas tout, loin de là ! Ses complices sont nombreux... Se lamenter ne menant pas loin, que faire ?

Apprenons le latin. Une langue qui oblige à connaître la grammaire, à comprendre ce que sont un sujet, un complément, en un mot à réfléchir.

Ce serait aussi l'espoir d'une réelle égalité des chances, le latin et ses bienfaits quant à la formation d'un esprit logique n'étant plus réservés à une élite – mais non, ce n'est pas difficile, dès l'instant qu'on l'apprend comme n'importe quelle langue et non par le biais de textes classiques.

Cependant, le latin n'est pas qu'un outil pédagogique, c'est avant tout la chance d'une langue européenne pour remplacer le *globish*, langage d'abdication et de soumission à une vision économique et mercantile du monde, au mépris de tout le reste.

Les avantages du latin langue de l'UE seraient multiples.

La langue maternelle d'à peu près la moitié des Européens est une langue romane ; en ajoutant ceux qui en parlent ou en comprennent une, on doit arriver à environ 70 % de citoyens capables d'apprendre rapidement le latin, ancêtre de ces langues.

L'anglais même a été latinisé par les Normands, ce qui aidera les locuteurs de langues germaniques (déjà lointaines cousines du latin), slaves, baltes ou grecques, parlant l'anglais pour nombre d'entre eux.

Le latin a déjà fait ses preuves comme langue véhiculaire, au Moyen Âge, à une époque où l'Europe existait avant l'UE, ensemble culturellement peut-être plus homogène qu'aujourd'hui.





Le latin symbolise notre civilisation, ce qui ne saurait nuire en ces temps troublés, où des esprits qui ne le sont pas moins massacrent et nient notre héritage culturel :

« *Accedit, quod usus linguae Latinae cultui humano Europaeo honorem habet et de radicibus societatis Europae usque ad antiquitatem classicam pertinentibus omnes commone facit*<sup>1</sup> » – dixit la Finlande... laquelle émettait jusqu'à cet été un bulletin d'information en latin sur une radio publique, et traduisait les documents officiels en latin lors de sa présidence tournante de l'UE.

On ne peut ressusciter une langue morte, diront les sceptiques ? L'hébreu, avec un alphabet, des sons et une origine des mots inconnus de nombreux immigrants, ressuscita en peu de temps grâce à l'adhésion d'un peuple à une nouvelle identité.

Entre le latin et l'UE, ce serait peut-être le chemin inverse, la promesse de commencer à forger enfin une identité commune à tous ses citoyens, la civilisation gréco-romaine ayant largement dépassé les limites du sud de l'Europe, et l'adhésion à l'Union valant implicitement reconnaissance de l'héritage gréco-romain – la Finlande le prouve.

D'ailleurs le latin n'est pas si mort qu'on le dit, il bouge encore ! Il s'est enrichi en deux siècles de plus de 50 000 mots, comme une langue bien vivante.

L'idée du latin langue de l'Europe avait été évoquée déjà au moins à deux reprises. Pourquoi l'UE ne saisirait-elle pas l'occasion du Brexit pour l'étudier sérieusement ? ***Latine loquamur !*** (« Parlons latin ! »)

**Véronique Likforman**

Délégation DLF Bruxelles-Europe

---

\*. Il s'agit de la devise de l'Union européenne, officiellement traduite par « Unie dans la diversité ».

1. « L'usage du latin tient lieu d'hommage à la civilisation européenne et de rappel de ses racines, qui remontent jusqu'aux temps de l'Antiquité classique. »



Le

---

français

---

en

---

France

---

---



# L'Académie

## gardienne de la langue\*

Sur les 675 entrées du dernier fascicule, 298 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

**SCAPULOMANCIE** n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *scapulo-*, tiré du latin *scapulae*, « épaules », et de *-mancie*, tiré du grec *manteia*, « divination ».

Procédé de divination qui consiste à brûler des omoplates d'animaux et, dans certaines civilisations, des carapaces de tortue pour interpréter les craquelures causées par le feu. *La scapulomancie est à l'origine de l'invention des caractères chinois, chaque fissure, associée à une prédiction particulière, ayant progressivement pris une signification y faisant écho.*

**SCIAPHILE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *scia*, tiré du grec *skia*, « ombre », et de *-phile*, tiré du grec *philos*, « ami ».

BIOL. Se dit d'un végétal ou, moins souvent, d'un animal qui recherche l'ombre. *La fougère, le lierre et la luzule printanière sont des plantes sciaphiles* ou, ellipt. et subst., *des sciaphiles*.

**SCOOP** (*oop* se prononce *oupe*) n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, de même sens, lui-même tiré de *to scoop*, « écopper, ramasser », puis « ramasser avant les autres »

et, dans l'argot des journalistes, « devancer ». JOURNALISME. Information importante diffusée par un média qui en a la primeur ou l'exclusivité. *Publier un scoop.*

Par ext. Fam. Nouvelle qui fait sensation. *J'ai un scoop!*

**SCOUMOUNE** (*scou* se prononce *scou* ou *chcou*) n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Emprunté du corse *scomun* ou de l'italien *scomunica*, de même sens, l'un et l'autre issus du latin *excommunicare*, « excommunier ».

Argot. Malchance. *Il a la scoumoune.*

Titre célèbre : *La Scoumoune*, film de José Giovanni (1972).

**SEA-LINE** (se prononce *silaine*) n. m. (plur. *sea-lines*). xx<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *sea line*, de même sens, lui-même composé de *sea*, « mer », et *line*, pris au sens de *pipeline*, « pipeline ».

TECHNIQUE. Conduite sous-marine reliant la terre à un poste d'amarrage en mer, qui permet de charger des hydrocarbures à bord d'un pétrolier ou de les en décharger sans que celui-ci ait besoin d'accoster. *Le sea-line du port de Sète.*

\* Extraits du fascicule SAVOIR-FAIRE à SÉRÉNISSE (19 février 2020) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.





# Mots en péril

---

**AGACINANT** : adj. Qui agace de manière répétée.

« *De proportions toutes menues, très bien habillée, séduisante, agacinante, elle avait des manières mignardes, précieuses, niaisottes...* » (R. Rolland.)

**CONTRIBULE** : n. m. Membre d'une même tribu.

« *Il [le chef de la tribu des Kaoub] sait lui aussi assurer le Sultan que ses contribules ne demandaient qu'à le reconnaître pour souverain...* »

(Jérôme Tharaud, 1874-1953, et Jean Tharaud, 1877-1952.)

**LANTERNER** : v. int. Perdre son temps, temporiser.

**FAIRE LANTERNER QUELQU'UN** : v. tr. Faire attendre.

« *Elle nous a menacés si on lanternait davantage... si on faisait traîner les choses, d'aller toute seule s'établir à Salignons.* » (Céline.)

**VÉRIDICITÉ** : n. f.

1. Attitude ou caractère d'une personne qui dit la vérité ou qui a le souci de la dire.

2. Caractère de ce qui est conforme à la vérité.

« *La véridicité poussée à l'extrême vire en son contraire.* » (Jankélévitch.)

**ZAIN** : adj. Parlant du cheval dont la robe, d'une seule couleur, ne présente aucun poil blanc. Qui n'a aucune marque de blanc.

« *Puis, nous monterons à cheval tous les deux. J'aurai mon grand pur-sang zain Satan de noir parfait.* » (La Varenne, 1887-1959.)

**Gilles Fau**

Délégation du Lot





# Acceptions et mots nouveaux\*

**DÉFENSE PLANÉTAIRE** (pour *planetary defence* [GB], *planetary defense* [EU]) : Ensemble des mesures qui visent à prévenir les collisions de géocroiseurs avec la Terre ou à en limiter les conséquences.

Note :

1. L'envoi d'un impacteur ou le recours à une charge nucléaire pour modifier la trajectoire d'un géocroiseur sont des exemples de mesures de défense planétaire possibles.
2. Il convient de ne pas confondre la « défense planétaire » et la « protection planétaire ».

**DÉSORBITER** (pour *to deorbit*) : Faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre.

Note : Les satellites en fin de mission autour de la Terre sont généralement désorbités.

**ÉLÉMENT REMPLAÇABLE EN ORBITE**. Abréviation **ERO** (pour *orbital replaceable unit* [ORU], *orbital replacement unit* [ORU]) :

Élément d'un engin spatial desservable, qui est conçu pour être remplacé en orbite en cas de panne ou d'obsolescence.

Note : Les instruments et les panneaux solaires du télescope spatial Hubble sont des éléments remplaçables en orbite ayant fait l'objet de plusieurs missions de maintenance.

1. **IMPACTEUR** (pour *impactor*, *kinetic impactor*) : Projectile qui est destiné à percuter un corps céleste à grande vitesse.

Note :

1. Un impacteur peut être utilisé afin de pulvériser une partie du corps visé et d'étudier ainsi ses caractéristiques à distance.
2. Un impacteur peut également servir à modifier la trajectoire d'un corps céleste tel un géocroiseur.

2. **IMPACTEUR** (pour *impactor*) : Corps céleste qui en percute un autre de plus grande taille.

Note : Un astéroïde ou une comète qui entre en collision avec la Terre, tel un géocroiseur, est un impacteur.

\* Extraits de « Vocabulaire de la spatologie et de l'astronomie », publié au *Journal officiel* le 26 septembre 2020. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

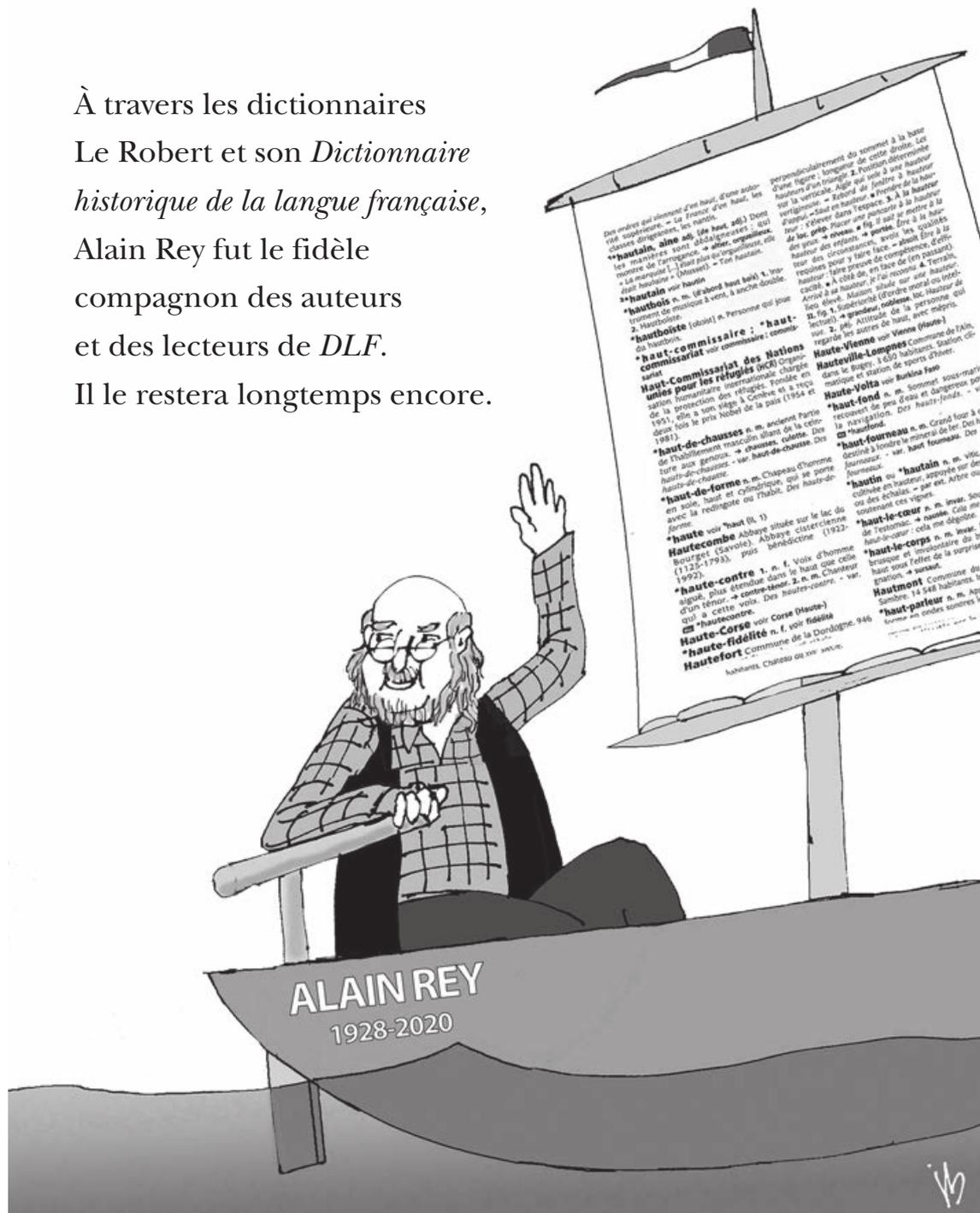




Le français en France

# Hommage

À travers les dictionnaires  
Le Robert et son *Dictionnaire  
historique de la langue française*,  
Alain Rey fut le fidèle  
compagnon des auteurs  
et des lecteurs de *DLF*.  
Il le restera longtemps encore.





# De dictionnaires en dictionnaires

## Le Vionche Fontenelle ?

Pareil titre surprend ! Indélicatesse ? Vulgarité ? Manque de respect ? Rien de tout cela, Bernard Le Bouyer de Fontenelle, neveu de Pierre et Thomas Corneille, auteur dramatique et philosophe, partisan affirmé des modernes, homme de lettres que Voltaire présentait comme « **l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit** », reste un homme admirable ! Il ne doit en fait cette désignation curieuse qu'au souhait de Louis-Sébastien Mercier, auteur d'un ouvrage paru en 1801, novateur par essence, intitulé *Néologie ou Vocabulaire des mots nouveaux à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*. Et *vionche* y figure de manière valorisante.

En voici la définition : « **Vionche : vivax, secularis ; homme de longue vie. Vionche est celui qui a dépassé les années ordinaires et qui est par-delà de la vieillesse. Le Vionche Fontenelle alla jusqu'à cent années, malgré la faiblesse de sa complexion.** » Et Louis-Sébastien Mercier d'ajouter un autre exemple, en rien péjoratif : « **J'ai vu ce matin un Vionche de cent douze années et qui marche bien.** » Ainsi, loin d'imaginer qu'il s'agit d'une appellation déplacée, souhaitons-nous tous, au contraire, d'être de joyeux vionches, déambulant encore allègrement à cent douze années.

### « **Le plus grand livrier** » de France

Né à Paris en 1740, Louis-Sébastien Mercier fut aux yeux mêmes de ses contemporains un auteur particulièrement prolifique, avec une trentaine de pièces à son actif, et pas moins d'essais. Sans oublier quelques romans, dont un roman d'anticipation fécond en belles pensées, publié en 1771 et intitulé *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*, avec une date qui nous laisse donc encore quelque espoir...





Voilà pourquoi Louis-Sébastien Mercier pouvait à bon droit se dire « **grand livrier** ». Il reprenait ce faisant une formule qu’avaient déjà utilisée Rousseau et quelques-uns de ses contemporains. On doit par ailleurs à ce « livrier », gagné aux idées des philosophes, d’une part, des *Annales patriotiques*, favorables aux idées révolutionnaires, cette revue ayant été fondée en octobre 1789, et, d’autre part, issu de ses observations et de ses conceptions quant à l’évolution de la langue française, cet ouvrage, un dictionnaire de néologismes. Ce dernier totalisant en deux volumes 534 pages, ayant pour objet les mots ou sens nouveaux pour lesquels Louis-Sébastien Mercier souhaitait un avenir dans l’usage.

### Un néologier ?

Bien présent dans les colonnes de son dictionnaire, en tant que synonyme de « dictionnaire de néologismes », le « néologier », dont il fait en somme la promotion, est construit en partant des mêmes racines grecques, *néo*, « nouveau », et *logos*, « la parole, le mot », que celles du terme *néologisme* dont la naissance était à vrai dire récente, attesté pour la première fois en 1735. Et l’enthousiaste Louis-Sébastien Mercier d’imaginer alors volontiers que ce type d’ouvrage pouvait faire souche. Aussi n’hésite-t-il pas à le mettre en scène de manière plaisante dans l’article qu’il lui consacre.

Au lexicographe des mots nouveaux d’imaginer ainsi ce dialogue familial pour ainsi dire publicitaire : « - **Mon frère, donne-moi mon dictionnaire. - Lequel ? celui de Boudet ? celui de Richelet ? - Eh non ! mon Néologier ; voilà le bon !** » En vérité, Louis-Sébastien Mercier brûle de mettre son talent d’écrivain inventif au service de la langue et de son vocabulaire nouveau, témoin d’une langue en mouvement permanent, que la Révolution accélérât. C’est sa conviction profonde, exposée par une belle métaphore filée dans la Préface : « **Tous les mots que j’ai ressuscités**





appartiennent au génie de la langue française, ou par étymologie, ou par analogie ; ces mots viennent de boutures, et sont sortis de l'arbre ou de la forêt, pour former autour d'elle des tiges nouvelles, mais ressemblantes ; ainsi je me fais gloire d'être Néologue. »

### Lucidons et heureuxons...

À mieux y regarder, les termes nouveaux proposés par Louis-Sébastien Mercier sont tantôt plaisants, tantôt révélateurs de lacunes possibles du lexique. Ainsi en est-il par exemple de *vincible* qui ferait utilement pendant à *invincible*. Il se montre également parfois précurseur, lorsqu'il déniche en l'occurrence la « pagination », mot rarissime au XVIII<sup>e</sup> siècle, en fait bien défini dans son dictionnaire comme une « **série de numéros dans un livre ou dans un manuscrit** », en avançant judicieusement qu'« **une faute de pagination suffit pour dérouter le lecteur** ». En revanche, on sourit – peut-être à tort ! – en relevant la « platopodologie », un « **traité des pieds larges et plats** », ou encore le « fronté », celui qui a un grand front. Cependant, imaginer le verbe *hainer* pour distinguer le fait de « **hainer l'odeur du tabac, du fumier, du poisson pourri** » de l'attitude consistant à « **haïr le vice, la tyrannie** » n'est pas dépourvu de finesse sémantique. Tout comme traiter d'« architecteur » « **un mauvais, un grossier, un dispendieux et un sot architecte** » peut quelquefois être tentant.

Enfin, si le « vionche » est enviable bien que l'usage ne l'ait pas retenu, sans doute en raison d'une prononciation malsonnante, on peut volontiers « lucider », c'est-à-dire faire travailler la pensée, pour retenir un concept qui n'a pas pris une ride sans pour autant bénéficier d'un mot ici utilement imaginé, les « vexateurs », les personnes prenant plaisir à « vexer » les autres en empêchant leurs victimes d'« heureuser ». Arrière les « vexateurs » ! Au reste, ils n'ont souvent aucune prise sur celles et ceux qui « zéphirent », un néologisme ainsi illustré par Louis-Sébastien Mercier : « **En présence de son amante, il va, vient, saute, bondit, revient sur ses pas, danse, soupire, chante, lui jette des fleurs et zéphire pour elle.** » La conclusion s'impose : vexateurs de tout poil, abandonnez vos pratiques néfastes et tant et plus zéphirez !

Jean Pruvost





# Le sens des mots

---

Le français actuel comporte beaucoup de mots que l'on a souvent du mal à comprendre. En voici quelques-uns.

**apophtegme** n. m. Ce mot vient du grec et correspond à une « pensée exprimée d'une façon concise » ; c'est donc une parole mémorable ayant valeur de maxime. Synonymes : aphorisme, sentence, devise, adage, voire proverbe.

**résilience** n. f. De l'anglais *resilience*, issu du latin *resilire*, « rebondir, rejaillir », ce mot est employé en science physique où l'on apprécie la capacité d'un matériau, d'un métal principalement, à résister à un impact mais, surtout, à retrouver sa forme initiale à la suite d'un choc ou d'une déformation. En psychologie, c'est la capacité d'un individu à résister psychiquement aux épreuves de la vie, à ne pas se décourager, à rebondir, donc à ne pas se laisser abattre.

**résilient** adj. Le neuropsychiatre et éthologue Boris Cyrulnik définit un sujet résilient comme « celui qui a la capacité à se développer même dans un environnement délabrant ». (Éthologie = étude du comportement des animaux et des êtres humains.)

**trail** n. m. Course à pied sur une longue distance et en milieu naturel (chemins de terre, forêt, montagne, etc.). Cela vient du *trail running* anglo-saxon, signifiant « course à pied sur sentier » ; ce n'est ni un *cross-country* (plus court et sur parcours balisé) ni un *raid* qui se déroule en plusieurs étapes séparées de repos. [En 2010, la Commission générale de terminologie a traduit *trail, trail running* par « course de pleine nature ».]

**Jean-Michel Luéza**  
Délégation de Bordeaux





# Les mots en famille

## « Un minestrone pour le ministre ! »

Ce jour-là, le « majordome » venait de servir un **minestrone** au **ministre** de l'Économie et des Finances.

Ce ministre, ancien **menuisier**, avait gardé des goûts simples. Ses proches collaborateurs dans les services **administratifs** reconnaissaient en lui cette qualité. Le président lui avait donc confié la mission de **diminuer** les dépenses publiques.

Si **minime** fût-elle, la **moindre** économie devait être prise en considération. En effet, chacun le sait, **moins par moins** égale plus. Il n'y a donc pas de petites économies.

Certes, le ministre de la Culture réclamait toujours plus ! Il voulait racheter à prix d'or une **miniature** des *Très Riches Heures du duc de Berry* qui venait d'être découverte et allait être vendue aux enchères. Le ministre souhaitait l'acquérir pour qu'elle rejoigne l'œuvre originale, achetée autrefois par le duc d'Aumale et conservée au musée Condé à Chantilly.

Mais pourquoi vous raconter toute cette histoire ?

Le fil conducteur de tous ces mots est la racine indo-européenne **\*men-** qui a le sens général de « ce qui est petit ». Aussi va-t-il nous falloir faire preuve de **minutie** en les examinant.

Les notions de petitesse ou de grandeur supposent de pouvoir faire des comparaisons.

La forme *minus*, au neutre, à partir de laquelle le mot **minister**, « le serviteur », a été créé, s'oppose à *magis* qui entre dans la composition de **magister**, « le maître ». Ainsi a-t-on le moins, *minus*, et le plus, *magis*. Dans le même ordre d'idée, le comparatif **minor**, « plus petit »,





s'oppose à **major** qui a le sens de « plus grand ». Ainsi le **majordome**, « le maître de maison » (*domus* en latin) apparaît-il « plus grand » que le **ministre** !

Mais « être ministre », c'est, avant tout, avoir le beau rôle ! C'est « être le serviteur de l'État » !

Dans notre histoire, nous apprenons que le ministre est un ancien **menuisier**. C'est donc un homme **minutieux**.

Le latin **minutus**, « petit », fait qu'à l'origine, comme l'écrit Alain Rey dans son *Dictionnaire historique de la langue française*, le menuisier désignait « l'ouvrier que son talent et son aptitude portaient à l'exécution des ouvrages les plus délicats, les plus menus (en or, en argent) ».

Habitué à des goûts simples, notre ministre se contente donc d'un **minestrone** figurant au **menu**.

Le minestrone, de l'italien **minestra**, désigne une « soupe de légumes émincés », souvent additionnée de pâtes. **Minestra** est le déverbal du verbe **ministrare**, « servir à table », d'après le latin *ministrare*, « servir », d'où le lien étymologique entre le **ministre**, le serviteur et le **minestrone**.



Le **minestrone** est apparu en 1635, mais, s'il avait existé au Moyen Âge, nul doute qu'il eût été servi au seigneur, entouré de ses **ménestrels**, des serviteurs devenus musiciens et chanteurs ambulants.

Quant à notre **menu**, c'est bien la « liste des plats composant un repas », détaillée « par le menu ».

Tout cela apporte pour le **moins** un plus à nos connaissances.

L'adverbe **moins**, provenant lui aussi de *minus*, nous sert en mathématiques pour soustraire, c'est-à-dire pour **minorer**, **diminuer**.





Toutefois, les ministres, s'ils veulent conserver leur **ministère**, doivent aussi voir grand, donc se rapprocher du latin *major*, à l'opposé de *minor*. En effet, pour rester au pouvoir, il faut être dans la **majorité** et non dans la **minorité**.

Mais au fait, que devient notre ministre de la Culture qui voulait acheter une **miniature** des *Très Riches Heures du duc de Berry* ? Pense-t-il encore qu'il pourra l'acquérir à un prix **minime** ? Las ! Comme beaucoup de gens, le ministre fait une erreur d'étymologie !

En effet, si le mot *miniature*, qui désigne « quelque chose de petit », semble dériver de *minus*, son origine est en réalité toute différente. Les premières **miniatures**, ces petites peintures illustrant les ouvrages anciens, doivent leur nom au rouge vermillon dont on usait largement et qui était extrait du **minium**.

Selon le poète latin Properce, le mot *minium* viendrait quant à lui du nom du fleuve *Minho* (en latin *Minius*), fleuve à la frontière entre le Portugal et l'Espagne, sur les rives duquel on trouve ce minéral de couleur rouge.

Finalement, qu'est devenue cette miniature ? L'enjeu n'était pas une **mince** affaire, c'est le cas de le dire quand on sait que ce mot, venant du latin médiéval *minutum*, désignait à l'origine de la « menue monnaie » jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, et que l'adjectif qui en est tiré voulait dire « être dénué d'argent ».

Le ministre n'a donc pas pu l'acheter à tout prix.

À la dernière **minute**, les Italiens ont remporté les enchères avec **maestria**. Le ministre, déçu, n'a, malgré tout, pas fait preuve de petitesse, il s'est même montré « magnanime » (du latin *magna anima*, « la grandeur d'âme ») !

## Philippe Le Pape

Délégation de Touraine





# Que faire avec un pavé ?

---

Pour se distraire, d'une fenêtre ouverte de son palais, Philippe Auguste (1165-1223), roi de France, regardait couler la Seine. Des chariots passant sur la rive en remuèrent la boue. Une odeur nauséabonde, putride, insoutenable, s'en exhala dont le roi se trouva fort incommodé. Cet évènement puant se serait produit en 1186 (Chronique de l'abbaye de Saint-Denis) et serait à l'origine de l'ordre que le roi aurait donné au prévôt de Paris de faire paver les rues. Il serait osé d'être très affirmatif quant à la vérité historique de l'anecdote, mais il est exact que les premiers pavages, en France, furent réalisés au XII<sup>e</sup> siècle.

Dans les premiers temps, on utilisa non point les pavés cubiques tels que nous les connaissons de nos jours, mais des dalles qu'on posait à plat sur le sol. Il y en avait des grandes et des petites. Les grandes portaient le nom de **carreau**. Un certain nombre d'expressions nous sont venues de cette dénomination : **demeurer**, **rester sur le carreau**, « rester au sol tué ou gravement blessé » ou, au figuré, « subir un échec » ou « être écarté, mis de côté » ; **laisser quelqu'un sur le carreau**, « le laisser pour mort ou blessé sur place », « l'abandonner à son sort sans le secourir » ; **le carreau des Halles** ; **le carreau du Temple**, à Paris. La locution *se tenir à carreau*, qui se rapporte aux jeux de cartes, n'a rien à voir avec les précédentes.

Aux carreaux succédèrent les pavés. Le pavage des rues ne se fit que lentement : à Paris, la taille de 1300 ne mentionne qu'un seul paveur, celle de 1397 n'en cite que quinze. Le **paveur** ou **pavementeur** était aussi nommé **épinceur** ou **espincheur**, ces derniers noms venant de celui d'un outil du métier, l'**épinçoir**, lourd marteau servant à fendre les pavés, lesquels nous ont fourni, comme les carreaux, quelques expressions.

Rester sur le carreau ou **rester sur le pavé** ont le même sens. Par métonymie, dans les autres locutions, *pavé* a souvent celui de « rue ».





On sait que les paveurs battent vraiment le pavé, pour l'enfoncer, avec une **hie**, instrument qu'ils soulèvent par deux anses, en un mouvement évoquant celui d'un danseur avec sa danseuse, d'où le nom de **dame** ou **demoiselle** qu'on donne aussi à l'outil ; au sens figuré, **battre le pavé**, c'est « errer dans la rue sans but », par exemple dans les rues de Paris, sur le pavé de Paris en somme.

**Mettre quelqu'un sur le pavé**, c'est le ruiner de sorte qu'il en arrive à **être sur le pavé**, dans la rue, sans emploi ni domicile. Les rues étaient jadis pentues des bords vers un caniveau médian ; le haut du pavé, le long des maisons, était plus propre ; **tenir le haut du pavé** était donc un privilège qui a pris de nos jours le sens figuré que nous connaissons.

**Le pavé de l'ours**, remède plus désastreux que le mal qu'il prétend guérir, fait allusion à une fable de La Fontaine (VIII, 10) où l'ours tue son ami en écrasant d'un pavé une mouche qu'il a sur le nez. **Le pavé dans la mare** est une « déclaration, un évènement qui dérange, qui fait scandale », comme une pierre jetée dans l'eau au milieu des grenouilles.



**Bernard Moreau-Lastère**





# À éviter

---

**Breaking news** [brɛkiŋnjuz] n. m. ou f. (1997, angl. « information qui rompt une programmation »). 1. Information importante, diffusée dans certains cas en direct, qui bouleverse une programmation des émissions audiovisuelles. [...] Information prioritaire téléchargée sur un smartphone. 2. Information diffusée en dernière minute. [...] 3. Nouvelle qui fait sensation.

Ce mot étant « à éviter », on peut utiliser **édition spéciale, émission spéciale, information de dernière minute** [officiellement recommandé].

**Access prime-time** [aksɛsprajmtajm] n. m. (1988, angl. « case précédant le meilleur temps »). 1. Créneau entre 18 et 20 heures qui précède la plage horaire de grande écoute. [...] 2. Émission diffusée en avant-soirée. [...] 3. Production télévisuelle destinée à remplir la case horaire d'avant-soirée.

Cette expression étant « à éviter », on peut utiliser **avant-soirée**.

Alexandre Klimenko

---

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

## Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition\*.

1. CHACONNE

A. Variété de salade.

B. Danse lente à trois temps, d'origine mexicaine.

C. Variété d'endive.





## 2. CHAMOISEUR

- A. Éleveur de chamois.
- B. Ouvrier qui fait le chamoisage.
- C. Peintre kitch de chamois.

## 3. CHAMPI

- A. Champignon sans gnou.
- B. Champ rechampi.
- C. Enfant trouvé dans les champs.

Jean Laquerbe

\* Réponses : 1. B. 2. B. 3. C.

---

---

# Trouvez l'auteur\*

---

Mon cher Ministre,

J'ai constaté, notamment dans le domaine militaire, un emploi excessif de la terminologie anglo-saxonne.

Je vous serais obligé de donner des instructions pour que les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé, c'est-à-dire dans tous les cas.

Veillez croire, mon cher Ministre, à mes sentiments bien cordiaux.

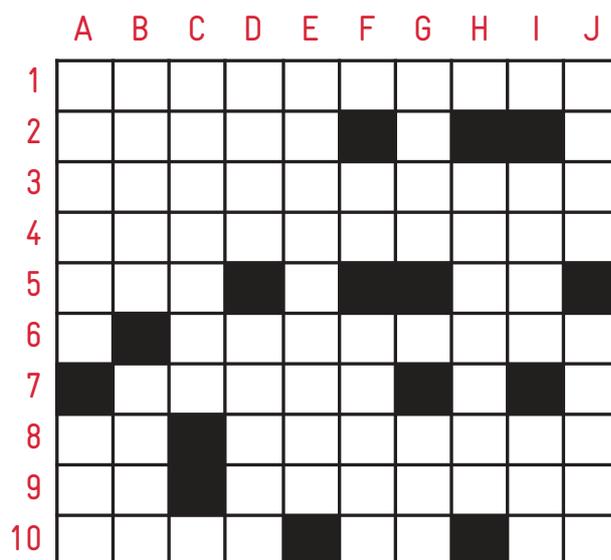
---

\* Solution page X.





## Mots croisés de Melchior



1. Tel l'aubépin de Ronsard, fleurissant...
  2. Dans les cornes des cerfs.
  3. Tel le discours « *urbi et orbi* ».
  4. N'est pas insensible au charme slave.
  5. Début d'examen. Quarante-cinq.
  6. Réponse musculaire ou nerveuse.
  7. Arrose Bayonne.
  8. N'importe qui. Souvent employées.
  9. Moins rapide que l'autoroute.  
Ne cède pas.
  10. Commune normande. Santa inversée.  
Permet de savoir la spécialité du docteur.
- A. Opposée au matin de la rose. Ceux de la République brillent dans les salons.
  - B. Ménélas était celui de la reine. De Bretagne ou de Montmorency.
  - C. Il la célébrait du temps qu'elle était belle...
  - D. Énoncés. Des roues qui ont subi un accident grave.
  - E. Arrête les bouffées de chaleur.
  - F. Franchise postale. De foi ou de foie.
  - G. Points qui accrochent à l'envers. Cheveu vulgaire.
  - H. Donc, pas militaires.
  - I. Je suis tout ouïe. Souvent trop chaud.
  - J. Boîte éclairée. Ne sont plus bonnes à rien.

\* Solution page X.





# Un éloge de l'esprit

**Notre amie Michèle Renaud nous a transmis le discours de distribution des prix de M. Bouynot, professeur au lycée de garçons de Quimper en 1939. C'est une véritable leçon de style, que nous publierons au fil des numéros, puis sur le site de DLF.**

Victor Hugo disait : « **La draperie est un goût, le chiffon en est un autre.** »

Qu'est-ce donc que la draperie ? La forme grave et supérieure de l'esprit, la profondeur de la philosophie, l'ordonnance de la mathématique, la rigueur de la science, la majesté de la beauté. La pensée est une grande dame dont la logique serrée peut suivre à l'infini, sans l'embrouiller jamais, le fil des raisonnements. Elle a l'ampleur de la cape dont se drapaient jadis les dieux d'en haut, la dignité sereine de la toge aux longs plis.

Et le chiffon ? C'est l'esprit, oui l'esprit tout court, la fantaisie des dieux d'en bas, le bon sens narquois ou goguenard, un détail mis en sa place, un rien qui surprend, qui sourit ou qui charme, une couleur inattendue mais juste. C'est l'art de la midinette, c'est l'arme du titi parisien, c'est l'expression qui fait goûter l'idée et ensuite l'idée qui entretient la fraîcheur de l'expression.

Le chiffon est une découverte intelligente, une évasion savoureuse. Il ne saurait tenir lieu de tout, il n'est pas de mise partout, mais il vaut bien mieux que ce qu'on en dit généralement, car il contient tout : il peint, il amuse, il enseigne, il est poète, il raisonne, il combat... pourvu qu'en sa finesse il éclate à propos. Ainsi engagé dans la complexité des formes individuelles, l'esprit possède un caractère d'universalité qu'il ne faut jamais dédaigner. Trop de préjugés





l'étouffent encore ; l'heure de la réhabilitation a sonné : la seule excuse de notre audace sera notre sincérité.

Pour peindre il faut choisir : l'esprit peint. Le Français, né malin, promène à travers la vie un sens observateur d'un jovial réalisme ; il sait que toute action possède une face intérieure qui la rend solennelle et un côté extérieur qui la rend pittoresque ; et c'est dans la formation du langage qu'apparaît d'abord ce don révélateur. L'homme le plus dépourvu d'imagination ne parle pas longtemps sans tomber dans la métaphore : on ne peut penser sans images. Fouillez les étymologies, arrivez à la racine des vocables (en grec *image* et *idée* sont le même mot), vous y découvrirez l'esprit populaire. La saveur en est sans doute évaporée, car beaucoup d'entre eux se sont usés aux doigts du Temps et gisent au fond des dictionnaires, ces cimetières des vieux mots.

Quand vous dites : « J'ai payé mon tailleur », savez-vous que vous l'apaisez ? Vous vous en doutez certes, mais le latin *pacare* qui est à l'origine de l'expression contient déjà cette pacifique ironie. Un « impôt » est brutal, il ne laisse étymologiquement aucune place à la liberté individuelle, à l'indépendance dans la générosité ; le pluriel (hum !) « contributions » redonne au citoyen confiance et dignité. C'est d'ailleurs à peu près tout ce qu'il lui donne... Pourquoi nos ancêtres ont-ils abandonné *caput* que les conquérants apportaient dans leurs gibernes ? Il ne peignait pas assez. Ils lui ont préféré *testa* (fragment de pot cassé) : « la tête ». Ce terme est devenu lui-même trop abstrait. Alors on lui substitue « boule, bille », ainsi qu'une multitude d'autres mots nés dans la cuisine ou le jardin potager.

Évidemment cet esprit-là n'est plus guère sensible que dans l'argot, le langage populaire par excellence, cet organe de défense sociale où malfaiteurs, militaires, lycéens, compagnons de la même confrérie, condensent leur verve, leur irrespect, leur fantaisie, dans des expressions plus ou moins hermétiques. C'est ainsi que le juge devient « le curieux », la porte « la lourde », la pince (outil magique et noble) « monseigneur », un cheval « un tréteau », un établissement





du second degré « le bahut » et des souliers ressemelés « des 18 » (car deux fois neuf(s) !).

Quelle palette ! Un contour, deux couleurs, un rapport de valeurs et l'esprit croque sur le vif une attitude, une habitude, révèle un caractère :

« *Telle peur eut Couard le lièvre  
Qu'il en eut deux jours les fièvres.* »

Jules Renard définit ainsi le papillon : « *Ce billet doux plié en deux [qui] cherche une adresse de fleur.* » ; la puce : « *Un grain de tabac à ressort.* » ; quant aux fourmis : « *Chacune d'elles ressemble au chiffre 3. Et il y en a ! il y en a ! Il y en a 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3... jusqu'à l'infini.* »

Avez-vous rencontré Macette chez Mathurin Régnier ? :

« *Loin du monde elle fait sa demeure et son gîte  
Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite.* »

Souvent La Bruyère, après Rabelais, de deux traits fait une eau-forte. Voyez Gnathon, cet homme qui n'est plus qu'une mâchoire : « *La table est pour lui un râtelier.* »

Vendôme, lui, disait de M<sup>me</sup> de Nemours qui avait un long nez courbé sur des lèvres vermeilles :

« *Elle a l'air d'un perroquet qui mange une cerise.* »

Partout l'esprit artiste qui, d'un dessin rapide et ingénieux, fait surgir les valeurs, dévoile les dessous, brosse un ensemble égal aux plus subtiles fresques.

L'extrême variété de ces peintures est toujours divertissante, car elle se nourrit d'un élément dramatique au sens propre du mot.

L'homme spirituel amuse comme le poète comique. Il organise des scénarios d'idées, il fait des mots animés, car les formes bavardent entre elles au théâtre de l'esprit, elles y font même des cabrioles et de la haute voltige.

*(À suivre.)*





# Étant donné...

---

**Nicole Vallée, dont l'époux, Robert Vallée, était le seul héritier de Maurice Rat, nous avait confié l'un des cahiers dans lesquels le grammairien collait ses articles publiés dans *Nice-Matin*. Celui-ci date du 12 septembre 1966.**

Presque toutes les règles comportent des exceptions et presque toutes ces exceptions sont justifiées. C'est le cas notamment de la règle du participe passé employé sans auxiliaire, qui s'accorde en genre et en nombre comme un véritable adjectif, avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : **un homme assassiné ; une lune voilée ; des trésors cachés ; des formes épanouies**. Mais sont exceptés de cette règle et demeurent invariables, employés comme formules figées :

- les participes **approuvé, lu, vu** employés seuls : **lu et approuvé** ;
- les mêmes participes, et aussi **attendu, excepté, ôté, ouï, passé, supposé** et les participes entrant dans les locutions **ci-joint, ci-inclus, étant donné, non compris, y compris**, quand ces mots sont placés immédiatement avant le nom, que celui-ci soit ou non précédé d'un article ou d'un déterminatif.

**Vu les arrêtés du... Vu la loi du... Attendu les décrets du ministre... Excepté M. et M<sup>me</sup> Untel... Ouï les deux parties... Passé huit jours, il sera trop tard... Ci-joint deux timbres... Tous, y compris les femmes...**

Dans tous les autres cas, ces participes suivent la règle générale de l'accord : **M. et M<sup>me</sup> Untel exceptés. La semaine passée. Les deux quittances ci-jointes. Tous, les femmes comprises.**

Si l'on rappelle ici, avec ses exceptions, une règle qu'on trouve dans toutes les grammaires bien faites, c'est pour répondre à la demande presque simultanée de deux professeurs de mathématiques, l'un corse, l'autre provençal, qui dans deux manuels différents voient





écrit : « *Étant donné deux droites parallèles...* » Et « *Étant données deux droites parallèles...* »

Quel est, m'écrivent-ils, le bon usage ? Le bon usage, du moins l'usage actuellement admis par la plus récente édition du *Dictionnaire de l'Académie*, qui seul fait loi, est celui que je viens de rappeler. Je conjure mes deux mathématiciens de ne pas appliquer surtout au dictionnaire l'exemple qu'il en donne : « *Étant donné sa stupidité, on ne pouvait attendre autre chose de lui.* »

Au reste, de fort bons écrivains d'aujourd'hui, et par surcroît académiciens, semblent flotter entre l'usage ancien (expression figée) et la tendance logique, dans certains cas du moins, comme celui d'**étant donné**, par exemple, à « défiger » le participe. L'excellent Jules Romains écrit dans *Le Dictateur* : « *Étant donné l'urgence* » (locution figée) et dans *Lucienne* : « *Étant donnés les usages locaux* » (participe accordé). La logique triomphera-t-elle ? Qui peut le dire ? Pour en revenir à : **Étant donné** ou **données** deux droites parallèles, bornons-nous à dire que l'un des manuels mis en cause se conforme à la règle d'hier, l'autre à ce qui pourrait être la tolérance de demain. Le même flottement peut être constaté, dans la langue des mathématiques, dans une locution comme **soit deux triangles opposés par le sommet**, que certains écrivent plus logiquement **soient deux triangles**.

Il va sans dire que si **étant donné** est suivi de **que** (**étant donné que...**), **donné** ne peut pas varier, qu'on le considère comme une locution figée ou qu'on l'accorde avec la proposition-sujet commençant par **que** : « *Étant donné que vous êtes partis ensemble, vous auriez pu revenir ensemble* », phrase qui équivaut, si on en fait l'analyse logique à [le fait] que vous êtes partis ensemble **étant donné**.

La logique et l'usage ne concordent pas toujours dans notre belle langue française, mais quand ils concordent, respectons la règle et l'exception – apparente –, cette exception qui confirme la règle.

**Maurice Rat** (1891-1969)





# Nous l'écrivions jadis

---

**Dans *Défense de la langue française* (n° 20, octobre 1963).**

**Extrait de l'article intitulé « Les confidences d'une vieille grammaire ».**

Cette vieille grammaire de 1860 que j'avais feuilletée par désœuvrement, un jour de pluie à la campagne, la voilà devenue mon livre de chevet. Voulez-vous profiter de mes découvertes ?

Voici d'abord comment, sous le Second Empire, une bonne grand-mère eût prononcé devant ses petits-enfants la semonce imaginaire qui suit. Les mots qui y sont placés entre guillemets s'écrivent comme aujourd'hui mais se prononçaient d'une tout autre manière : c'est cette prononciation que représente la graphie artificielle des vocables entre guillemets.

Un « quidant » du « Béar » et dont je comprends mal le « babiye » mais qui réside à « Engain », tout près de notre maison de campagne, est venu, mes chers petits-« fi », se plaindre de vos méfaits. Vous auriez jeté des pierres par-dessus les grilles de son parc sans mesurer le « périye » que vous faisiez ainsi courir aux gens, aux bêtes et aux plantes. Vous lui avez tué un « co d'Inde », abîmé un « cé » de vigne, et tout un massif de fleurs de « li ». J'ai « indamnisé » ce « Mossieu » lui donnant « se » (sept) francs. Mais ce n'est pas tout. Vous auriez, pendant son absence, secoué un de ses pruniers. Il estime que vous lui avez ainsi dérobé « neu » livres de reine-« glaude » ; et je vais, là encore, devoir le dédommager. Vous croyez que la « douarière », comme vous m'appellez, peut, sans peine, répondre de tant d'incartades. « Nanni », mes pauvres petits-« fi ». Depuis « avriye » dernier, j'ai « dize » fois moins de revenus ; et j'ai dû, entre autres restrictions, me priver de « tabaque-en-poudre ». Vous





n'entendrez plus « hannir » notre brave jument dans son pré. Elle est vendue. Vendus aussi ma maison de « Vesou » et les « échets » en ivoire de mon feu oncle et son « violonchelle ». Et les « neuve » ares du potager et le « cere » (cerf) empaillé du vestibule, et le « pognard » de la salle à manger. Et tout cela vendu dans de détestables conditions. Pour une bouchée de pain. Aussi ne comptez plus sur moi pour renouveler, comme j'avais plaisir à le faire chaque année en cette saison, votre provision d' « éteux » (balle = éteuf). On ne tuera jamais plus le « beu-gras » dans ma maison. Et comme ils seront maigres les « le » (legs) que vous recevrez un jour de moi. Mais à quoi bon se lamenter ? J'ai encore du « nerfe ». Allez ! à table ! Marie, servez le « vermicelle ».

Ainsi, en une centaine d'années, la prononciation du français a plus nettement évolué que l'orthographe.

Prononcés comme ils l'étaient sous Napoléon III certains mots comme *babil* et *pénil* ne seraient plus aujourd'hui compris d'un Français s'ils étaient isolés. Leur graphie est cependant restée la même. Et cette double constatation nous permet de conclure au bienfait de la stabilité en matière d'orthographe.

Fernand Feugère (1940-2017)

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**





# L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

**grappiller** v. tr. dir. **Grappiller du raisin**. S'écrit logiquement avec deux *p*, tout comme *grappe*. Cela s'applique naturellement à **grappillon**, n. m., « petite grappe, partie d'une grappe », et à ses synonymes **grappille** et **grappelette**. « *Le groseillier de la Californie étale ses longues grappelettes roses, à moitié fleuries* » (Edmond de Goncourt, *La Maison d'un artiste*).

**plain-chant** n. m. **Plain**, et non « plein » (comme « à pleine voix »), car il s'agit ici de l'adjectif *plain* (féminin *plaine*), d'emploi désuet au sens de « qui est plat, uni, sans relief » (cf. **maison de plain-pied**, qui n'a pas d'étage, qui est entièrement à plat sur le sol). « *Le plain-chant [...] a toujours une mesure égale dans chacune de ses notes, laquelle est communément appelée plana ou mesure plaine* » (dom Pierre-Benoît de Jumilhac, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, *La Science et la Pratique du plain-chant*, Paris, 1673).

**sangsue** n. f. Cet annélide que l'on trouve dans les fonds vaseux est caractérisé par une ventouse à chaque extrémité de son corps lui permettant d'adhérer à la peau des vertébrés pour en sucer le sang. Cette particularité a été exploitée par la médecine d'hier ou d'avant-hier afin de pratiquer l'équivalent des saignées... Ce mot vient du latin *sanguisuga*, composé à partir de *sanguis*, « sang », et de *sugere*, « sucer », d'où son orthographe. Ne pas oublier le *g* médian, qui ne se prononce pas !

Jean-Pierre Colignon



# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions... à propos de *corde* (suite et fin)

Usé jusqu'à la corde « *Ma sœur et moi, nous usions nos vêtements jusqu'à la corde.* » (Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958.)  
Il faut qu'une étoffe soit extrêmement usée pour que le fil du tissage – ce que l'on appelle la « corde » – apparaisse aux yeux de tous... Montrer la corde se dit couramment, avec la même signification : *Ces tentures anciennes montrent la corde et la bourre !*  
Au sens figuré : *Les jeux de mots de ces amuseurs de la radio et de la télé sont usés jusqu'à la corde ; Les procédés de ces politiciens montrent trop la corde : ils sont usés, ressassés, rebattus, éculés...*

Avoir de la corde de pendu (avoir touché de la corde de pendu)  
Cette expression proverbiale signifie que l'on est heureux, au jeu ou en affaires, ou dans sa vie privée, et que l'on réussit dans ses entreprises...  
Pour d'autres, évoquant l'Église et la notion de rachat d'un criminel via le supplice (de la pendaison, par exemple), cela se fonderait alors sur une superstition selon laquelle tout objet ayant servi à un supplice serait chargé d'un pouvoir favorable, bénéfique, positif. Entre autres, la corde d'un pendu... « *On voit bien que je viens de toucher de la corde de pendu ou tout comme ; j'ai une sacrée veine.* » (Proust, *Le Côté de Guermantes*.)

Toucher la corde (délicate)  
Aborder une question, un sujet, qui va émouvoir, blesser, froisser ou irriter une personne. « *Aussi, à tous ceux qui me parlaient de ma mère... je leur z'y ai dit : "Ah ! par grâce, ne touchez pas à cette corde-là, mes petits agneaux, sinon vous allez me voir fondre en larmes et tomber en syncope !"* » (Paul de Kock, *Les Compagnons de la Truffe*.)

Aller (ou être) dans les cordes  
Par allusion au boxeur acculé contre les cordes du ring (en particulier, dans un angle du ring) par son adversaire et qui a beaucoup moins de facilité pour esquiver les coups, position d'une personne qui est en difficulté, voire dans une situation désespérée.

Jean-Pierre Colignon

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## La première campagne d'Alexandre...

Cette troisième et dernière chronique d'orthotypographie consacrée aux termes et expressions liés aux guerres, batailles, campagnes, opérations... commence par l'évocation de la première campagne d'Alexandre. À savoir Alexandre... Camille Taponier (1749-1831), militaire dont les états de service se sont étalés de 1767 à 1801.

Personnage sans doute méconnu, Taponier s'est fait remarquer le... 14 juillet 1789, où, sergent de grenadiers, il est de ceux qui mènent l'assaut contre la Bastille. Puis c'est en 1793 qu'il fait parler de lui, au sein de l'armée de la Moselle, en se distinguant notamment à Wissembourg, Hornbach, Kaiserslautern... Il accède alors au grade de général de division.

Ayant acquis des terrains dans ce qui est aujourd'hui le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et sans doute désireux de laisser une trace de ses exploits, Taponier donne le nom singulier de **rue Campagne-Première** à la voie qui est ouverte à travers ses terrains en 1797 sur le tracé de l'ancienne ruelle du Montparnasse. Il eût été plus clair de parler de « **rue de la Première-Campagne-de-Wissembourg** » (... ou de « **rue de Ma-Première-Campagne-Militaire** » :o) ).

*Campagne* et plus encore *expédition* sont des termes censés désigner une opération militaire ou un ensemble d'opérations militaires devant se dérouler sur un temps limité. La réalité historique a parfois, souvent même, démenti cette vision linguistique restrictive... La minuscule initiale est de règle pour *campagne* et *expédition* : **la campagne d'Italie, la campagne d'Égypte, la campagne de Sicile, la campagne de France** ;

**l'expédition des Mille, l'expédition de Suez, l'expédition des Dardanelles, l'expédition du Mexique...**

Le Second Empire a attribué aux 38 000 hommes de l'expédition du Mexique une médaille commémorative comportant l'inscription **EXPÉDITION DU MEXIQUE 1862-1863**. En 1859, une autre médaille commémorative, portant la légende **CAMPAGNE D'ITALIE 1859**, avait été remise à ceux qui avaient combattu à Magenta, Solferino, Montebello, Turbigo...

Les termes génériques *siège, combat, massacre, prise, sac, charge, etc.*, ne prennent pas la majuscule : **le combat des Trente, le massacre de la Saint-Barthélemy, le siège de La Rochelle, le sac de Constantinople, la prise de la Bastille, la charge de la brigade légère...**

Les règles orthotypographiques portant, notamment, sur les titres d'œuvres, sur les adresses et noms de lieux, modifient obligatoirement les usages généraux exposés dans nos chroniques... On **DOIT** donc écrire : ***La Bataille de San Romano***, de Paolo Uccello ; ***La Prise de Berg-op-Zoom***, de Sacha Guitry ; ***La Guerre des étoiles***, de George Lucas ; ***La Charge de la brigade légère***, avec Errol Flynn. Et : ***l'avenue de la Guerre-d'Espagne*** ; **habiter 45, rue de la Bataille-de-Narvik** ; **descendre à l'arrêt de bus Combat-des-Thermopyles...**

La fin de la guerre froide (l'emploi très fréquent de cette locution a amené sa banalisation complète, mais si certains veulent toujours la guillemeter, libre à eux...) a entraîné les États-Unis, semble-t-il, à ne plus poursuivre le projet d'initiative de défense stratégique (*Strategic Defense Initiative*) envisagé par Ronald Reagan. À savoir : la mise en place d'un bouclier antimissile spatial. Reprenant le nom de la saga de George Lucas (*Star Wars*), les médias états-uniens s'empressent alors de parler de « guerre des étoiles ». On ne met pas de majuscules ; les guillemets ne sont pas obligatoires, mais on ne leur fera pas la guerre !

Jean-Pierre Colignon

# Courrier des internautes

**Question :** *Mon fils évoquait son travail du lendemain. Je lui ai répliqué « Le fait que tu vas être autant occupé demain ne t'empêchera peut-être pas de m'appeler ». Puis je me suis demandé si je n'aurais pas dû dire « Le fait que tu ailles être autant occupé... ».*

**Réponse :** On fait souvent suivre du subjonctif la tournure « le fait que... ». Mais elle ne peut amener « tu ailles être occupé ». « Tu vas être... » ne rend compte d'aucun déplacement, *aller* y joue le rôle d'auxiliaire du futur.

Or, à un futur simple de l'indicatif, on fait correspondre un présent du subjonctif, ce mode ne possédant pas lui-même de forme réservée aux considérations d'avenir. Ainsi, la phrase « Elle fait sa valise, mais elle ne **partira** que la semaine prochaine » devient facilement, avec une subordonnée d'opposition, « Elle fait sa valise, bien qu'elle ne **parte** que la semaine prochaine ».

Aucune raison de procéder différemment pour le futur avec « aller » suivi de l'infinitif. Vous auriez donc pu dire à votre fils « Le fait que tu **sois** autant occupé demain... ».

**Question :** « *Le fait que* » et le subjonctif peuvent paraître contradictoires ?

**Réponse :** Pas vraiment. Ou seulement si l'on croit devoir réserver ce mode au doute, à l'incertitude, au souhait... Or le subjonctif décrit parfois la stricte réalité, comme le montrent nombre de concessives-oppositives : les subordonnées comme « bien qu'elle..., quoiqu'elle..., encore qu'elle **parte** la semaine prochaine » peuvent certes, à cause de « la semaine prochaine », se trouver contredites par les événements mais n'envisagent pas vraiment cette hypothèse. Et avec « bien qu'elle soit partie hier » ou « le fait qu'il **soit** occupé maintenant », a fortiori, tout doute est exclu !

André Choplin



# Barbarismes à la mode

Barbarisme : Faute grossière de langage, [...] utilisation d'un mot dans un sens qu'il n'a pas. (*Le Petit Robert.*)

## « Conséquent » substitué à « important »

L'appauvrissement galopant du vocabulaire, qui appelle à la rescousse tant d'anglicismes inutiles, l'ignorance de la syntaxe, la lecture des bons auteurs en déshérence font remonter à la surface d'anciennes impropriétés et des constructions fautives longtemps combattues, dont on se croyait débarrassé. Les « *je m'en rappelle* », les « *j'ai ramené* » pour « j'ai rapporté », dans les écoles de ma jeunesse, nous valaient de salutaires coups de règle sur les doigts. Ils foisonnent désormais à toute heure de la journée, dès qu'on tourne un bouton. Autre exemple : « conséquent » substitué à « important ». La faute impardonnable et souvent dénoncée paraît s'être implantée dans tous les langages, même ceux qu'on imaginerait les plus étroitement surveillés.

Quel auditeur, de nos jours, n'a pas été incité par un analyste financier à envisager le revenu *conséquent* généré (autre horreur née de l'indigence) par tel ou tel investissement ? Les fleurs de rhétorique en sont particulièrement arrosées par les mauvais jardiniers qui sévissent à la télévision et à la radio, héritiers indignes du Gros Léon, le regretté Zitrone, l'artiste du subjonctif. Déjà, en 2006, la *Lettre du CSA* gourmandait les journalistes : « *C'est à tort que l'on considère souvent que l'emploi de *conséquent* au sens d' "élevé, important, grave, notable", appartient à la langue soignée. C'est au contraire dans la langue familière qu'est né ce glissement de sens.* » Je confirme : c'est dans les années 1940, de la bouche de M<sup>me</sup> Leprail, concierge de notre





immeuble, que j'ai entendu pour la première fois « conséquent » dans cet emploi.

Je rappellerai aussi ce qu'en dit Littré : « *Conséquent pour considérable est un barbarisme que beaucoup de gens commettent et contre lequel il faut mettre en garde.* » J'attirerai ensuite l'attention sur un point

capital que négligent les professeurs : la maîtrise de la langue exige, certes, des connaissances enregistrées par la mémoire, mais surtout de la réflexion. Voilà qui éviterait bien des impairs aux étourdis pratiquant le vocabulaire et la syntaxe comme ils utilisent leurs nouveaux instruments de communication, sans rien connaître des principes qui gouvernent l'univers numérique. Suffit-il de décréter que *conséquent* dans le sens d'« important » est un barbarisme condamné par les grammairiens ? Essayons plutôt d'y réfléchir un peu.

De même origine latine que *séquence*, cet adjectif signifie « qui suit logiquement », de même que le substantif *conséquence*. L'adjectif s'est assez rapidement spécialisé dans un sens figuré, attaché aux personnes. Il caractérise quelqu'un dont l'esprit suit un chemin logique, quelqu'un qui pense juste, ou qui accorde ses actes à ses intentions, ou aussi bien quelqu'un qui a de la suite dans les idées.

« *Tous les esprits sont conséquents, on le dit du moins, mais les philosophes semblent prouver le contraire* », persifle Condillac, cité par Littré. Accolée à une chose, l'épithète conserve son acception propre, « qui fait suite avec logique », et se rapproche parfois de *consécutif*, notamment dans les domaines de la musique et des mathématiques. Examinons maintenant de plus près la relation causale, au cœur du problème. « Petites causes, grands effets » : proverbe des plus approximatifs. Sur quelle balance peser le poids réel d'un événement au moment où il advient ? On mesurera son importance à l'aune de ce qu'il modifiera ultérieurement dans l'ordre des choses. Que ce soit dans un raisonnement ou dans le monde matériel, plus la conséquence est considérable, plus sa cause en tire de force à nos yeux. Un monsieur qui dépense sans compter sera réputé (parfois à tort !) disposer d'une fortune rondelette, raison à laquelle on remonte à partir de l'observation de l'effet : la dépense effrénée. Dès lors, cette fortune supposée devient le facteur déterminant d'une





conséquence remarquable, lien de causalité que le français correct abrégeait dans une expression toujours vivante : non point « une fortune conséquente », mais « une fortune de conséquence ».

Georges Brassens, qui savait, lui, manier le français, chantait dans sa *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* :

« **Pauvres rois, pharaons ! Pauvre Napoléon ! / Pauvres grands disparus gisant au Panthéon ! / Pauvres cendres de conséquence !** »

Cela l'eût bien surpris, cinquante ans plus tard, d'entendre cette pluie de « conséquents » tomber dans les micros de la misère lexicale, pour supplanter l'expression correcte.

Si l'on a bien retracé leur trajet, on s'aperçoit qu'en passant de ladite expression à l'adjectif tout nu, on bascule vers un sens différent, non seulement impropre mais de situation opposée : *de conséquence* signifie « qui engendre des suites », c'est-à-dire « qui a du poids » ; cette locution appartient à la cause, alors que *conséquent*, lorsqu'il est employé congrûment, se rapporte à l'effet, quand ce n'est pas, on l'a vu, à une personne qui suit avec cohérence et fidélité la ligne définie au départ d'un cheminement de l'intelligence ou du cœur.

Par conséquent, tordons le cou sans hésitation ni pitié à ce « conséquent » inconséquent, à ce synonyme abusif d'« important », à cet usurpateur aussi ridicule que la grenouille enflée de La Fontaine, qualifié avec beaucoup trop d'indulgence par Alain Rey de « **négligé et populaire** » dans son indispensable *Dictionnaire historique de la langue française*.

Michel Mourlet

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





# Contre l'écriture inclusive

---

Pour ceux à qui l'écriture inclusive ne dirait rien, il est utile d'en rappeler le principe (et donc l'ennemi honni à combattre) : « Le masculin l'emporte sur le féminin » jugé discriminatoire, et dont la contestation grammaticale va servir de base à une révision d'un certain nombre de règles de la langue française, par exemple :

- La systématisation de la féminisation de mots masculins pouvant s'appliquer à un homme comme à une femme :  
*chef/cheffe, soldat/soldate, facteur/factrice...*
- L'apparition systématique du féminin s'ajoutant au masculin lorsqu'un mot utilisé comprend des éléments mixtes, avec mise en pratique de ce qu'on appelle le « point médian » :  
*les habitant·e·s, les cousin·e·s, les représentant·e·s...*
- L'accord du genre avec le substantif le plus rapproché (ou le plus imposant) selon qu'il est au masculin ou au féminin :  
*Les garçons et les filles sont parties ce matin. Les abricots et les pêches ont été cueillies plus tôt cette année. Maintenant les hommes et les femmes sont enrôlées comme soldat·e·s dans l'armée...*

L'Académie française a déclaré que l'écriture inclusive représentait un « danger mortel » pour la langue française. Malgré cela, des groupes militants ont décidé unilatéralement de l'utiliser, comme, pour ne citer qu'elle, la nouvelle municipalité de la ville de Lyon.

On voit bien qu'un premier problème se pose. Lorsque l'Académie française a été créée en 1635, elle avait notamment pour mission d'unifier notre langue dans l'espace, car celle-ci s'écrivait différemment d'une région à l'autre, et dans le temps parce que





l'évolution de la langue entraînait régulièrement des modifications d'usage de l'orthographe d'une génération à l'autre. Si nous pouvons lire aujourd'hui dans le texte les écrivains depuis cette époque (pensez à Corneille, Molière, Racine...), c'est bien pour cette raison : la langue a été unifiée. Essayez donc de lire Rabelais dans son édition originale, vous verrez si c'est facile, alors qu'il est considéré comme le plus grand écrivain de notre langue par J.M.G. Le Clézio.

Aujourd'hui, nous avons accès sans difficulté à toutes les œuvres écrites depuis 1635. Pourra-t-on en dire autant dans quelques décennies si on modifie ainsi les règles de notre orthographe et de notre écriture sous la pression de groupes minoritaires ? C'est un fait : une langue a besoin d'unité et de continuité pour s'épanouir et rayonner, unité qu'on ne peut laisser se désagréger par des réformes intempestives.

On n'insistera pas sur la confusion entre catégorie grammaticale et genre sexué qui a déjà largement été dénoncée. Rappelons tout de même que bon nombre de termes désignant traditionnellement des hommes sont au féminin : en temps de *paix* comme en temps de *guerre*, quand on fait appel à l'*armée*, on y trouve toujours des *recrues* affectées comme *sentinelles* pour monter la *garde*, pour mener des *patrouilles*, ou pour composer des *compagnies* reliées entre elles par des *estafettes* permettant de communiquer entre les *divisions*, et encore ne parle-t-on pas ici de la *police* ou de la *gendarmerie*.

Bizarrement personne n'exige d'inventer des équivalents masculins pour ces termes féminins attachés à un univers qui, s'il n'est plus exclusivement masculin, l'est encore très majoritairement. Ce serait d'ailleurs parfaitement incongru parce que le féminin comme le masculin se réfèrent à un genre grammatical et non à un sexe. La subtilité oubliée par les tenants de l'écriture dite « inclusive » est que le masculin en français englobe aussi ce qu'on pourrait appeler le « neutre », qui n'est pas le neutre latin ou allemand. En effet, dans *il pleut*, *il neige*, le pronom *il* ne renvoie pas à une personne, il est impersonnel. Et c'est précisément la raison pour laquelle le masculin peut grammaticalement inclure le féminin dans les accords, parce qu'étant « neutre », au sens de « non marqué », il inclut le féminin.





L'écriture dite « inclusive » correspond en fait à une déconstruction de notre langue en confondant genre et sexe ! Voilà le danger mortel dénoncé par l'Académie française : les mots français, aussi bien féminins que masculins, désignent des substantifs comprenant des mâles et des femelles sans aucun caractère discriminatoire : *un lion, une panthère, un putois, une loutre, un rat, une souris, un lama, une vigogne...* Ainsi *l'humanité*, terme féminin, comprend aussi bien des hommes que des femmes. Il paraît cependant aujourd'hui que des personnes qui ne se reconnaissent ni hommes ni femmes demandent que l'on crée pour elles une troisième catégorie d'état civil dans les papiers officiels. Pourront-elles exiger aussi la création d'un troisième genre grammatical lorsque leur revendication aura été acceptée ? Ce serait tout aussi extravagant !

On oublie également dans cette affaire que le *e* muet qui vient marquer le féminin dans les accords (mais ce n'est pas forcément le cas dans les substantifs : on écrit une « bru » et un « homme ») a un rôle important dans la musicalité de notre langue en adoucissant la dernière syllabe des mots (qu'ils soient masculins ou féminins). Comme le rappelle opportunément Cavanna dans *Mignonne, allons voir si la rose...* : « Un étranger apprenant le français entend **Andromak, Élektr, Fèdr...** [...] **Seul un Français sent la différence entre Élektr et Électre.** ». Entre le nombre *pi* et la *pie*, l'allongement de la syllabe « pie », pour imperceptible qu'il soit, n'en est pas moins constitutif de notre langue vocalique. Ajouter des points médians à la fin des mots transforme leur musicalité en faisant du *e* final un signe marqué, donc prononcé, voire appuyé, tout en séparant le féminin du masculin qui, pourtant, normalement l'inclut et l'intègre : *les écrivain·es seront obligé·es d'obtempérer*. Comment donc prononcer distinctement un tel dégradé ? Ou, pire, comment convaincre les lecteurs de s'intéresser à des textes ou à des œuvres aussi rebutant·e·s à déchiffrer ?

C'est si vrai que plusieurs associations de malvoyants ont violemment protesté contre cette forme d'écriture inaccessible aux personnes handicapées. Certaines ont même déjà menacé d'aller en justice.





Voilà comment une obsession sexiste conduit à marginaliser des minorités, voilà comment on passe de l'inclusion à l'exclusion, voilà comment on passe de la cohésion à la fragmentation, voilà comment on passe de la limpidité à la diffraction, voilà enfin comment on passe de l'unité à la désunion.

**Alain Sulmon**

Délégation du Gard



# Trains

---

Le colonel qui avait commandé un régiment du **train des équipages** profita d'un **train de mesures** sociales pour prendre une retraite anticipée et échapper au **train-train** des villes de garnison.

Maintenant son **train de vie** est fastueux, il **mène grand train**.

Ce **boute-en-train** va faire le tour du monde non pas à un **train de sénateur** mais à un **train d'enfer** : limousine avec chauffeur et jet privé. Jamais il ne **prend le train**.

**Philippe Jullian-Gaufrès**





# Ciel, mon ministre

---

Je ne savais pas que notre ministre de l'Éducation était un précieux. Il a déclaré lors des tribulations coronovirales que les cours en ligne ne valaient pas des cours en « présentiel ». Un rustre aurait dit : « Mieux vaut être présent au cours que de le suivre en ligne. » Les mots en *-tiel* sont chéris des précieux. Ils disent, quand un commerçant cherche à les carotter : « Bonjour, il y a un différentiel de deux euros. » Ils veulent des choses préférentielles plutôt que préférables ou attribuées à des préférés, à des chouchous. Ils disent qu'ils créent, grâce à leurs vertus organisationnelles, de l'événementiel, quelquefois en distanciel. On se souvient que l'Éducation nationale a beaucoup aimé le référentiel bondissant, qui est un objet rond ou ovale, plein d'air, dont on dispose avec les pieds ou les mains et qui procure des revenus exponentiels à ceux qui savent bien s'en servir. Mais j'ai eu tort de dire que notre ministre était un précieux ; ce faisant, je lui manquais de respect. J'aurais dû dire qu'il était un précieux. Il se serait cru près du ciel et en odeur de sainteté.

Bernard Leconte

---

---

## Oxymore

---

« Une personne non humaine », version française d'une expression utilisée par le *New York Times* dans un article récent. Et de quoi parlait le quotidien américain ? De la définition collée par le zoo de Buenos Aires à une femelle orang-outang, lui conférant ainsi des droits légaux ! On se rappellera que la première définition de *personne* du *Dictionnaire de l'Académie française* en ligne est « être humain, homme ou femme »...

Elisabeth de Lesparda





# Transfert de sens

Le transfert du sens du mot dans le cadre de notre appartenance à un code génétique commun (famille) s'inscrit, symboliquement, au sein de différents groupes. Il en est ainsi des systèmes religieux. Dans le catholicisme, les religieux prennent le nom de **frère** et les religieuses, celui de **sœur**. Le possesseur de l'autorité s'inscrit dans le terme **père** ; il en est de même pour la femme responsable d'une organisation comme une école, un monastère, etc., où elle est désignée **mère**. Nous retrouvons cette même configuration dans beaucoup de groupes comme **frère franc-maçon** (un adepte de la franc-maçonnerie), **frère rose-croix** (initié d'une confrérie secrète et mystique d'Allemagne au début du XVII<sup>e</sup>), **frères en Jésus-Christ** (l'homme considéré en tant que membre de la famille chrétienne), **frères d'armes** (vieilli) (ceux qui combattent ou ont combattu côte à côte pour une même cause)<sup>1</sup> ; les synonymes de ce terme renvoient à « **religieux, semblable, camarade, moine, parent, égal** » pour ne citer que les plus proches au niveau du sens.

Nous retrouvons cette même configuration avec le mot **sœur** dont le sens figuré renvoie à une « personne ou chose liée à une autre par des rapports de ressemblance physique ou morale, de filiation matérielle ou spirituelle, de chronologie, de situation, etc. ». Dans l'histoire, « **les Rois et les Reines de la Chrétienté se traitent de Frères et de Sœurs en s'écrivant**<sup>2</sup> ». Les noms comme **sœur tourière** (sœur qui remplit la fonction de portière), **sœur de charité** (personne qui se dévoue au service d'autrui) en sont également une représentation.

Le terme **père** renvoie à « ce qui est la source, l'origine ». Par extension, à « celui qui est à l'origine d'une longue suite de descendants, d'une

1. L'ensemble des occurrences citées dans cet article proviennent du site <https://www.cnrtl.fr/>.

2. <https://www.cnrtl.fr/definition/soeur/substantif>.





race, d'une nation ou d'un ensemble de nations » comme les **Pères conscrits** (sénateurs romains), **Père de la patrie** (porté ensuite par Auguste et de nombreux empereurs).

Si le mot **mère** recouvre le sens de « femme qui a mis au monde, élève ou a élevé un ou plusieurs enfants », il fait écho en religion à « la mère de Dieu, la Vierge Mère ». Symboliquement, il renvoie à « celle qui est à l'origine des êtres ou des choses » avec **mère Nature**, ou des déesses liées à la fécondité : Astarté, Cybèle, Isis, mais aussi à la patrie d'origine (**mère patrie**).

Le mot **famille**, dont le sens renvoie à « **groupe constitué par des familles (branches) et des individus apparentés par des alliances, par le sang, descendant d'ancêtres communs**<sup>3</sup> », intègre des noms comme **famille artistique, intellectuelle, politique ; famille d'industrie ; famille de mots ; famille instrumentale, d'accords, de voix ; famille des sciences historiques ; famille de l'uranium, du thorium ; famille radioactive**, etc. L'ensemble des occurrences citées réfèrent à « [un] **ensemble constitué par des choses apparentées en raison de leurs similitudes formelles**<sup>4</sup> ».

Comme nous pouvons le constater, l'intégration du terme **famille** dans les noms mentionnés ci-dessus renvoie indirectement à nos origines généalogiques, lesquelles sont alors retraduites sous une autre forme dans la société.

Dans les régimes dictatoriaux, cette réécriture lexicosémantique est bien plus importante, comme nous pouvons le voir dans le tableau 1.

**À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**





**Tableau 1. De la traduction anthroponymique de la microstructure dans le cadre de l'idéologie**

<i>Anthroponymes</i>	<i>Surnoms représentatifs</i>	<i>Microstructure (Origine généalogique)</i>	<i>Macrostructure (Société)</i>
Saloth Sar, alias Pol Pot (1925-1998) Cambodge	<i>Frère numéro un</i>	<u>Code génétique commun à l'ensemble d'un groupe</u>	Lignée symbolique inscrite dans la synchronicité et traduite par un représentant de l'ensemble du groupe
Mao Tsé-Toung (1893-1976) Chine	<i>Le Grand Timonier</i>	<u>Celui qui dirige, qui est le gagnant</u>	Reproduction similaire sous une forme dictatoriale
Nicolae Ceausescu (1918-1989) Roumanie	<i>Conducator (dirigeant)</i>	<u>Celui qui dirige, qui est le gagnant</u>	Reproduction similaire sous une forme dictatoriale
Joseph Djougatchvili (1878-1953) Russie	Staline (homme d'acier en russe) <i>Le Petit Père des peuples</i>	Indirectement, <u>le géniteur</u>	Porteur symbolique de la lignée généalogique de l'ensemble d'un peuple

Si nous mettons en corrélation la dictature avec le phénomène des foules, nous constatons que le pouvoir est détenu par une minorité (une ou plusieurs personnes) et qu'il est imposé de facto à la majorité, soit à la structure sociale. Afin que le dominant se démarque de façon notoire de l'ensemble, des règles strictes sont imposées : uniformes portés par tel sous-groupe, libre arbitre rejeté, dénonciations encouragées... Si l'ensemble ne fonctionne pas comme exigé, les camps d'enfermement, les prisons, la torture et la mort activeront le champ émotionnel de la peur, ce qui inscrira l'ensemble des citoyens dans un formatage où chacun devient « **un être collectif, ayant une unité psychologique et sociale, et des caractères propres<sup>5</sup>** ».

**Marcienne Martin**

3. <https://www.cnrtl.fr/definition/famille>.

4. L'ensemble de ces références est consultable sur le site : <https://www.cnrtl.fr/definition/famille>.

5. <https://www.cnrtl.fr/definition/foule>.





# La lecture à voix haute

---

La lecture à voix haute est une discipline qui ne peut se confondre avec la déclamation, l'interprétation ou la récitation. Elle est un exercice délicat qui met en présence trois protagonistes : l'auteur du texte, le lecteur et l'auditeur. En écrivant un roman, l'auteur campe un ou des personnages qui se révèlent au travers d'actions et de paroles dans la trame d'une histoire située dans l'espace et le temps. Par la poésie, l'écrivain épanche sa sensibilité et la fait partager. Chaque genre littéraire peut ainsi être défini. Dans tous les genres, le créateur d'une œuvre ouvre un monde nouveau à son lecteur qui, dans le secret de son cœur et de son âme, pactise avec lui dans une communion étroite si affinité. Tout se complique si un tiers s'introduit dans ce duo, situation que crée la lecture à voix haute, lecture pour autrui. Le lecteur devient alors le haut-parleur de l'écrivain dont il veut communiquer l'écrit, rôle difficile pétri d'abnégation et de respect.

De respect de l'auteur d'abord, car il s'agit de restituer pour autrui sa pensée en vérité sans l'édulcorer ni l'enfler au risque de la dénaturer. Dans une pièce de théâtre ou un film, l'acteur incarne le personnage imaginé par l'auteur. Le cas échéant, ce dernier doit se battre pour que la personnalité du comédien ne s'impose en dénaturant son intention. Gabin incarnera pour toujours Jacques Lantier sur sa Lison dans mon imaginaire, que je m'en défende ou non, et Cyrano aura la fougue de Jacques Weber. Les acteurs interprètent, ils se mettent en scène entre l'auteur et le spectateur qui attend d'être convaincu de la réalité du personnage ainsi campé. Le lecteur, fidèle au texte proposé, ouvre à l'auditeur un monde de rêve ou de réflexion en s'effaçant lui-même du décor.

De respect de l'auditeur ensuite. Il ne demande au lecteur qu'une élocution claire, bien audible, lui offrant la dégustation d'un texte





qu'il ne s'approprie pas mais qu'il rend intelligible par sa parfaite compréhension et sa diction bien cadencée, judicieusement nuancée. Ainsi attend-il, si la phrase est interrogative, de percevoir dans le ton du lecteur, le mouvement sonore grâce auquel il comprendra, sans autre truchement, qu'une question est posée. De même, une exclamation sera entendue dans l'élévation finale du ton adopté. La musicalité de la phrase en exprimera la connotation. Les liaisons euphoniques et non systématiques en assureront l'élégante fluidité. La ponctuation, quant à elle, offre au lecteur les moments nécessaires de respiration et à l'auditeur les temps de repos, qui sertissent les phrases comme des pierres précieuses dans le texte. Rien n'est plus détestable que ces lectures faites dans un temps record sur un prompteur que la ponctuation semble avoir déserté. Au-delà de l'attente légitime de comprendre le texte lu, l'auditeur demande qu'on laisse le champ libre à son imaginaire. Deux personnes entendront le même récit et se l'approprieront avec des représentations différentes selon leurs acquis, leur sensibilité, leur histoire personnelle. Elles imagineront différemment les personnages en lice. Que de déception au visionnage d'un film tiré d'un roman aimé ! Le spectateur médusé a le rude sentiment d'être dépouillé des images qui foisonnaient dans son esprit avant la projection. Il en va de même si la lecture à haute voix s'impose à l'auditeur de façon invasive. Être un bon lecteur requiert donc de multiples qualités, à commencer par une inaltérable modestie. Le lecteur n'est que le porte-parole de l'auteur. L'essentiel repose sur sa fidélité au texte dont il épouse le rythme, les nuances tonales, les vibrations, les silences. Sa mission est d'être une passerelle transparente entre l'auteur et l'auditeur à qui il n'impose rien, tout en lui proposant le prisme délicat de sa sensibilité qui donnera au texte les couleurs de l'arc-en-ciel.

**Maurice Véret**





# Conquérir la toile !

Connaissez-vous les vidéos TEDx [sur internet] ? Ces courtes vidéos, de quatre à dix-huit minutes maximum, vous permettent de partager un sujet qui vous passionne, tant que vous n'y faites aucun prosélytisme politique ou religieux, ni aucune promotion de produit ou d'entreprise. Avec un sujet judicieusement choisi, vous avez la même chance de séduire un public planétaire que Stephen Hawking ou Bill Gates.

Avant de vous lancer à la conquête du monde de la toile avec votre pétillante intervention, pourquoi ne pas regarder deux linguistes belges\*, joyeux lurons qui élucubrent sur l'orthographe française, prise comme code graphique et outil au service de la langue écrite ? À vous, les douze façons d'écrire le son « s »... et cela n'est qu'une mise en bouche.

Allez sur :

[https://www.ted.com/talks/arnaud\\_hoedt\\_jerome\\_piron\\_la\\_faute\\_de\\_l\\_orthographe?language=fr](https://www.ted.com/talks/arnaud_hoedt_jerome_piron_la_faute_de_l_orthographe?language=fr)

vous y trouverez de l'humour... et une bonne pincée de bon sens.

## Elisabeth de Lesparda

\* Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, enseignants et linguistes de formation, jouent depuis 2016 *La Convivialité*, spectacle qui montre les incohérences de l'orthographe française. Ils viennent de publier *Le français n'existe pas*, préfacé par Alex Vizorek (Le Robert, 2020, 160 p., 14,90 €). Il est écrit sur la couverture : « *Après avoir lu ce livre, vous ne ferez pas moins de fautes, mais elles vous sembleront moins graves.* »





# Fallace pour fake news

Ange Bizet nous livre un résumé de son étude sur *fallace*, vieux mot français correspondant à l'anglicisme *fake news*. Pour plus d'information sur l'histoire des mots à travers les dictionnaires et dans les autres langues, on se reportera à son article publié dans les *Études de linguistique appliquée* (n° 200, octobre-décembre 2020, « Hommage à Bernard Quémada », p. 475-489).

Dans le contexte actuel, les enjeux de la politique et de la société se jouent en grande partie dans la communication. La vérité devenue plurielle subit tous les outrages. On parle d'*ère de postvérité*<sup>1</sup>. L'expression *fake news* a envahi le discours. Le français manque-t-il de vocabulaire pour désigner la perversion de l'information ?

*Mensonge* est beaucoup trop général et vague, de même que *bobard* dans un registre plus populaire. « Fausse nouvelle », avec la meilleure intention, souffre de la faiblesse d'une traduction approximative mot à mot, or, même quand ils se ressemblent, les mots n'ont pas la même valeur sémantique dans les deux langues.



1. Terme officiellement enregistré bien qu'il soit calqué sur l'anglais et que le préfixe *post* n'y ait pas le sens habituel en français d' « après ». Cf. FranceTerme : « Postvérité : Situation dans laquelle l'objectivité et la véracité des faits ont moins d'influence sur la formation de l'opinion publique que le recours à des émotions, à des sentiments ou à des croyances. »





*News* a un sens plus large que *nouvelle* en français. Il ne désigne pas qu'une nouveauté ; son équivalent est « information ». *News* est déjà abondamment (et abusivement) employé en français. Cette forme plurielle devient à l'occasion un singulier, « une news » dont on trouve de plus en plus de francisations, souvent ironiques, *niouz*, *niouse...*

« Faux » en anglais n'est pas *fake* mais *false*. *Fake* signifie l'intention de tromper. Dans le discours libre des forums, on a eu tôt fait de parler de *trumperie*, et de *défèque niouzes*. La traduction exacte de *fake* est « **fallacieux** ».

Le dispositif d'*enrichissement de la langue française* a proposé de traduire par le mot-valise **infox** mélangeant *info* et *intox*, apocopes d'*information* et *intoxication*. Force est de constater que malgré les moyens extraordinaires déployés pour le promouvoir, il n'a pas éliminé *fake news*, qui, au contraire, sert souvent encore à le définir.

*Infox* ne se différencie d'*intox* que formellement, car le sens en est le même, si ce n'est qu'*intox*, créé dans un registre humoristique et gouailleur<sup>2</sup>, s'affadit de plus en plus vers « faux » (« info ou intox ? » substitut plaisant de « vrai ou faux »), glissement que risque fort de suivre son jumeau *infox*.

Était-il vraiment besoin de céder à la mode d'une création lexicale ? Pour lutter contre les anglicismes, encore faut-il savoir se démarquer des modèles anglo-saxons, et connaître les ressources propres de notre langue.

Puisque *fake* est « fallacieux », il suffit, pour donner le nom correspondant, de reprendre l'ancien mot français dont est dérivé cet adjectif. Déjà dans le *Dictionnaire françois-latin* en 1573, puis dans le *Thresor de la langue françoise* en 1606, Nicot, donnait les deux entrées « **Fallâce, f. Tromperie, Fallacia** » et « **Fallacieux, Fallaciosus, Fallax** ». En 1690, Furetière, avant l'Académie, définissait plus précisément **fallace** comme « **Vice d'un argument captieux & sophistique. La Logique enseigne à découvrir la fallace des arguments. On le disoit autrefois de toute sorte de fraude & de tromperie...** ». Le mot appartient donc à





l'ancien fonds du français. Considéré aussi comme « vieux » à l'époque classique, *fallacieux* est maintenant courant. *Fallace*, devenu très rare, peut suivre la même voie. Il a déjà repris vigueur dans des domaines spécialisés comme l'épistémologie<sup>3</sup> et l'informatique. Il est parfaitement disponible et pertinent pour exprimer le concept dans l'information et la communication politique, économique et scientifique. Point n'est besoin d'imprimatur pour utiliser ce vieux mot français.

Il est directement compréhensible dans la famille de *faux* avec une nuance supplémentaire, comme *fallacieux*, *falsifier*, *falsification*, *falsificateur*.

La forme même offre l'avantage, avec la finale en *-ace*, de sonner comme le suffixe péjoratif *-asse*, ce qui convient pour désigner et dénoncer ce qui est trompeur et frauduleux. *Fallace* entre dans la série des mots, à connotation négative, avec lesquels il rime, *limace*, *grimace*, *populace*, *menace*, *coriace*, *tenace*, *rapace*, *salace*...

Autre avantage, *fallace* donne une sous-famille de dérivés avec *fallacité*, *fallacieux*, *fallacieusement*, *fallaciosité*.

Alors pour ne pas dire *fake news*, on évitera les mauvaises traductions mot à mot comme *fausse nouvelle*. Le mot-valise néologique *infox* est disponible. *Information fallacieuse* en est la traduction exacte, mais est un peu long ; on dit la même chose en un seul mot : *fallace*.

Ange Bizet

2. À la télévision par Thierry Ardisson pour « Double jeu » en 1991.

3. *Histoire des théories de l'argumentation*, de Gilles Gauthier et Philippe Breton (La Découverte, 2012).





# Tableau d'horreurs



– Les habitués du théâtre de l'Odéon ont reçu un message leur annonçant sa fermeture pour cause de confinement. Le message était accompagné d'une illustration en forme d'étiquette portant la mention « Sorry we're closed ».

Même les fleurons de la culture française passent à l'anglais !

– Le 3 octobre de cette année, M<sup>me</sup> Valérie Pécresse a présidé l'ouverture des rencontres intitulées « Entrepreneur Coaching Day ». Cet évènement était organisé pour la deuxième fois par la



Région Île-de-France qu'elle préside.

L'intitulé à lui seul dénotait la complaisance zélée des organisateurs à l'égard de l'anglais.

D'après le programme, il y eut des séances de *coaching*, des *master classes*, des *keynotes* et un espace de *networking*.

Pourtant ces termes ont, pour la plupart,

des équivalents français. Il suffit de consulter le site FranceTerme.

Nous avons écrit à M<sup>me</sup> Pécresse pour lui rappeler la loi et les devoirs incombant aux agents du service public en matière de défense et de promotion de notre langue nationale. Serons-nous écoutés pour les prochaines rencontres ?

– Un de nos adhérents a écrit à Philippe Robin, maire du XV<sup>e</sup> arrondissement, pour dénoncer fort justement l'emploi abusif de termes anglais dans la lettre d'information



baptisée « Newsletter Infoquinze ».

Notre adhérent cite les termes *coworking*, *summer 2020*, *le off du off*, *Summer Coding Camp*, *forest schools*, etc.

Après avoir rappelé les termes de la loi et l'existence du site FranceTerme, il s'interroge sur les motivations des rédacteurs : « *Serait-ce pour faire chic et vouloir être à la mode ?* ». Nous pouvons ajouter qu'il s'agit aussi d'une imitation servile plus ou moins consciente du modèle américain, qui touche, hélas, beaucoup de nos concitoyens.

Marceau Déchamps





# Tableau d'honneur

**france.tv**

– Il ne faut pas désespérer de notre service public de télévision. Ainsi, France 2 propose quotidiennement deux programmes qui privilégient la langue française. C'est d'abord l'émission « Tout le monde a son mot à dire », animée par Olivier Minne et Sidonie Bonnet, qui propose à deux équipes de répondre à des questions sur le vocabulaire, les expressions, les traductions en français de termes anglais. La deuxième émission, qui suit en soirée, s'intitule « N'oubliez pas les paroles » et est animée par Nagui. Deux concurrents s'affrontent pour restituer les paroles de chansons françaises, à l'exclusion de chansons étrangères dont nous sommes par ailleurs saturés. Certes ces émissions n'ont pas de prétentions didactiques ni littéraires, mais elles mettent en valeur la langue française en illustrant sa richesse et sa modernité.

– Le supplément *LE FIGARO et vous* du 13 octobre a fait sur trois pages une présentation de la terminologie relative

au monde de la mode. C'est en effet un domaine où l'anglais s'étale sans vergogne, Les *top-model*, *casting*, *storytelling*<sup>1</sup> et de nombreux autres termes anglais y font florès. Ils ont pourtant des équivalents français, anciens pour certains ou récemment créés par la commission de terminologie spécialisée. Dans ces pages, Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), rappelle notre droit au français et souligne que « *la France peut s'enorgueillir de deux sources de fierté culturelle : la mode et le français* ». Nous y apprenons également que, en collaboration avec les fédérations du prêt-à-porter et de la haute couture, la DGLFLF a édité un lexique « La mode en français », que l'on peut lire sur le site FranceTerme.

**LE FIGARO  
et vous**

Nous félicitons *LE FIGARO* d'avoir largement ouvert ses pages pour promouvoir la langue française.

Marceau Déchamps

Comprendre et agir

1. Respectivement, « mannequin vedette », « audition », « mise en récit ».





# Nouvelles publications



## LES MOTS QUI ONT TOTALEMENT CHANGÉ DE SENS

d'Alice Develey et de Jean Pruvost

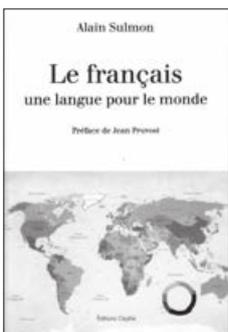
Le Figaro littéraire, « Mots & Cætera », 2020, 128 pages, 12,90 €

Avec précision et de manière plaisante, les auteurs, Alice Develey, journaliste au *Figaro littéraire*, et Jean Pruvost, professeur émérite de l'université de Cergy-Pontoise, nous font découvrir comment des mots de la langue de tous les jours se sont profondément métamorphosés pour arriver à avoir un sens totalement différent de leur sens d'origine.

Vous prendrez bien un « apéritif » ? Oui, volontiers, mais dans quel sens ? Celui défini par Furetière dans son *Dictionnaire universel*, publié en 1690, ou dans le sens actuel ? Dans les deux cas, le verbe latin *aperire* marque bien l'idée d'ouverture, mais vous découvrirez que la finalité n'est pas la même ! Classés par ordre alphabétique, c'est plus d'une cinquantaine de mots qui font leur apparition sous un jour nouveau. Nous voyageons ainsi depuis la lettre *A* avec le mot *apéritif* en ouverture jusqu'au *Z* de *zigzag* !

La lettre *C* vous permettra de saisir au passage votre *chance* avec Jules César en personne ! Avec la lettre *D*, vous serez dépaycé en partant à dos de *dromadaire* ! Les mots les plus inattendus se succèdent pour notre plus grand bonheur, celui de découvrir un aspect méconnu de notre langue.

Les auteurs complètent l'ouvrage avec de petits intermèdes fort intéressants qui décrivent les mécanismes de l'évolution de notre langue et de son lexique. L'ouvrage est véritablement « étonnant » ! Là aussi vous serez certainement « étonné » de l'origine de ce mot. Cela vous permettra sans nul doute de trouver ce livre « du tonnerre » ! Un ouvrage à mettre entre toutes les mains ! **Philippe Le Pape**



## LE FRANÇAIS UNE LANGUE POUR LE MONDE

d'Alain Sulmon, préface de Jean Pruvost

Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2020, 120 pages, 14 €

Les lecteurs de la revue retrouveront avec plaisir la bonne douzaine d'articles publiés par l'auteur depuis 2015. Il y soulignait la vocation de notre langue à l'universel, à travers les institutions ou les événements sportifs médiatisés. De Tokyo à Buenos Aires, en passant par l'Afrique, il y recensait « *les voix du monde* », ces écrivains qui choisissent d'écrire dans notre langue, « *langue de la liberté* », « *langue des émotions* », « *langue de la musicalité* ». Et il prouvait que le français s'épanouit aussi bien dans des genres que l'on ne peut plus qualifier de mineurs – le cinéma, la BD, le théâtre de boulevard, le roman d'aventures et la chanson, pour laquelle M. Sulmon a manifestement un petit faible. Résolument optimiste, la dernière partie de l'ouvrage résume les qualités universelles





de notre langue : langue de raison, de par son ordre et sa construction ; langue de l'abstraction, permettant la conceptualisation ; langue de la distanciation, qui offre, surtout à l'écrit, la possibilité de se détacher, de se « *dépaysier de soi-même* » ; langue de la respiration, ou plutôt ponctuation, dont le placement différent peut multiplier le sens d'une phrase, et enfin, langue de l'imagination, de l'image, de la métaphore, pourrait-on dire, car quelle autre langue mettrait notre imaginaire en ébullition sinon celle dans laquelle on peut écrire « *il poussa un profond soupir* » ou « *elle lui jeta un regard noir* » ? Faut-il donc se réjouir ou s'alarmer pour notre langue ? S'alarmer, oui, si on s'arrête à la domination croissante de l'anglais, trop aisément acceptée par les Français de France, mais non, si le français continue à se mondialiser et à être choisi pour sa malléabilité et son ouverture aux autres. Œuvrons donc en ce sens ! **Elisabeth de Lesperda**

**JE PARLE COMME JE SUIS. CE QUE NOS MOTS DISENT DE NOUS**, de Julie Neveux

Grasset, 2020, 304 pages, 20 €, liseuse 14,99 €

À l'ère numérique, comment répondre à l'injonction socratique « *connais-toi toi-même* » ? Décliner son identité, n'est-ce pas devenu une entreprise de plus en plus complexe ? « *Parlez-moi, et je vous dirai qui vous êtes* », répond Julie Neveux, avant de nous entraîner dans un passionnant programme de déchiffrement, à la manière d'une enquête psychanalytique. Pouvait-on imaginer qu'une jeune linguiste, enseignante à la Sorbonne, allait nous offrir les clés de dévoilement de notre époque virtuelle, grâce à une analyse pointue des termes neufs et parfois bizarres qui envahissent à toute vitesse notre vocabulaire ? C'est que nous sommes (presque) tous connectés à internet ; ce que nous faisons il y a peu avec nos dix doigts s'appelle désormais le *digital*. Notre cerveau hélas peut *bugger*, notre existence souffrir des *slashing*, nous risquons la *nomophobie*, la *fomo*, pire encore l'état de *swombie*, à force de vivre au rythme de notre smartphone devenu la prothèse de notre main. Cette analogie du citadin à la machine nous prépare-t-elle à devenir « l'homme augmenté » promis par les transhumanistes ? *Selfie*, mon beau *selfie*, sauras-tu me rassurer ? Petit *chatbot*, à l'aide ! *Happn*, donne-moi l'aventure !

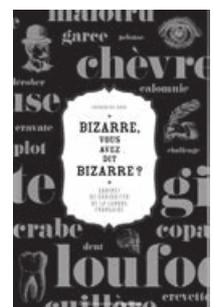
Avec un regard critique toujours teinté d'ironie, l'auteur parcourt certains aspects de la cyberdépendance, amour, vie sociale, travail, environnement. Et l'inquiétude n'est jamais absente, car toute création de mot exprime un rapport problématique à la vie réelle, dans la mesure où une grande partie de notre existence se trouve désormais filtrée par des écrans. **Monika Romani**



**BIZARRE, VOUS AVEZ DIT BIZARRE ? CABINET DE CURIOSITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE** de Françoise Nore

Les Éditions de l'Opportun, 2020, 262 pages, 16,90 €

Précieuse découverte que cet archipel du bizarre et de ses îles dont Françoise Nore nous trace un itinéraire ! Ce répertoire des curiosités, raretés, bizarreries, chausse-trappes, cocasseries de la langue française ressemble à une carte du Tendre qu'on peut très bien consulter dans le secret de son cabinet. Voici les adjectifs qui n'en font qu'à leur tête et





changent de sens en changeant de position : ne pas confondre un grand homme « qui a fait des choses importantes » avec un homme grand, « de haute stature » ; un passé simple qui n'est pas aussi ennuyeux qu'on pourrait le croire et qui devient comique quand, en visitant Turin, « des touristes suèrent » ou que « des ébénistes moulaient le café ».

Bien entendu, vous trouverez l'îlot des mots étrangers qui ne peuvent cacher leur origine comme *tapas*, *spaghetti*, *week-end* ou *ersatz*, mais aussi tous ces mots qui viennent de la rue et qui constituent l'argot, cette forme si vivante de la langue qui s'encanaille et vieillit vite. Ils ne sont pas loin des mots réfractaires à toute étymologie comme *billevesées* et *rouflaquettes*, *coqueluche* ou *rombière*. Poursuivons notre escapade parmi les verbes disparus mais qui survivent grâce à leurs dérivés et remplaçants ou entrons dans les familles de mots très étonnantes. Ainsi, *officine* et *usine* sont frères ou cousins « *puisque* *officine* a été emprunté au latin *officina*, “atelier, fabrique” et qu'*usine* vient d'*officina* par le latin vulgaire ». Découvrez les origines de *d'emblée* et du *boucher* qui vous ficelle un bon rôti.

Ce n'est ici qu'un survol de cet ouvrage particulièrement original, d'une richesse incomparable et qui ne peut que vous offrir une foule extraordinaire d'informations sur notre langue, son histoire, ses caprices, ses avatars, ses rapprochements, ses fantaisies, ses contaminations, mais aussi ses polissonneries, ses pièges et ses contradictions dans les domaines les plus inattendus, de la philologie authentique à la conversation du coin de la rue avec les mots du jour. Un vrai bonheur de parcourir et déguster cet ouvrage, royaume où se bousculent tant de surprises ! **Jacques Dhaussy**



#### POUR L'INTELLIGENCE DES POÈTES. L'ORIGINE DES MOTS PAR LA MYTHOLOGIE

de Françoise Frontisi-Ducroux

Belopolie, 2019, 87 pages, 12 €

Chez l'être humain, se repérer dans le cadre de son environnement prend sa source dans le langage. Dans ce livre, la traduction du repérage s'inscrit dans la mythologie. Le dieu du vent, Éole, en est un des exemples à partir duquel le terme *éolien* a été dérivé. La poésie y est également abordée avec les chanteurs agrestes mis en scène par Théocrite, puis par Virgile.

La palinodie, ayant pour sens « rétractation », est dérivée d'un poème sur la guerre de Troie, écrit par Stésichore d'Himère, poète lyrique, qui dut le réécrire différemment sous l'injonction que lui en fit Hélène, fille de Zeus. Un certain nombre de mots, inscrits dans nos dictionnaires, y sont présentés avec l'étude de leur origine mythologique tels *anthologie*, *bucolique*, *orchidée*, *chimère*, *typographie*. Le terme *analyse* a été inventé par Pénélope qui, dans l'attente du retour d'Ulysse, tissait le jour et déliait son travail la nuit. L'analyse, en tant que procédure cognitive, en est dérivée. **Marcienne Martin**

#### MORDICUS. NE PERDONS PAS NOTRE LATIN !, de Robert Delord

Les Belles Lettres, 2019, 280 pages, 17 €, liseuse 11,99 €

C'est un enseignant amoureux du latin, qu'il a toujours enseigné avec ferveur, qui constate avec tristesse l'érosion rapide, ces vingt dernières années, des heures allouées à sa discipline. Le prof rebelle a beau s'exclamer : « *Laudator temporis acti* » (traduit librement : « C'était mieux avant »), force est de constater que le poids de la hiérarchie ne lui laisse d'autre





choix que de prendre son bâton de pèlerin et promouvoir les Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), ultime option demeurée depuis la réforme de 2016. Et pourtant ! L'Antiquité intrigue énormément ; les élèves sont fascinés par ces récits à la lisière du mythe et de l'Histoire, Hannibal et ses éléphants, les Romains versant du sel sur les ruines de Carthage, Calpurnia et son rêve prémonitoire, Romulus et Remus, Ben Hur et tant d'autres ; il y en a toujours un pour oser demander « *si ça s'est vraiment passé comme ça* ». Antidote à la société du zapping et de l'obsolescence, la découverte de ce monde fabuleux mais géographiquement proche de nous est de nature à éveiller chez certains la nostalgie de racines euro-méditerranéennes et à confronter paisiblement le polythéisme gréco-romain aux trois religions monothéistes.



Qui a dit « langue morte » ? Quelle erreur ! Cet idiome que les institutions académiques cherchent à ensevelir n'a jamais été aussi vivant. Paradoxalement, moins le latin occupe les salles de classe, plus il enrichit l'imaginaire d'une génération née avec le numérique. Après le cinéma et la télévision, il existe désormais un accès quasi illimité aux ressources archéologiques, documentaires et artistiques, les plus grands musées du monde sont ouverts à notre curiosité, l'égalité des citoyens face à la civilisation gréco-romaine est parfaitement accomplie ! S'il faut reconnaître à la technologie ce pouvoir quasi magique de rédemption, qui regrettera encore le bon vieux Gaffiot de 1934 ? **Monika Romani**

### LE FRANÇAIS EST À NOUS ! PETIT MANUEL D'ÉMANCIPATION LINGUISTIQUE de Maria Candea et Laélia Véron

La Découverte, 2019, 240 pages, 18 €, liseuse 12,99 €

Dans le titre de votre essai, vous avez bien annoncé « émancipation » ? Il est vrai que ce projet est parfaitement accompli, toutes les pages sont agitées par un grand vent de liberté. Voici une lecture stimulante qui ne se croit pas tenue de nous rappeler que le français est en péril, des analyses revigorantes et néanmoins fort sérieuses, développées par deux universitaires qui rajeunissent le traitement de la linguistique.



En premier lieu, il y a la remise en cause de l' « ancienne mythologie » selon laquelle notre langue est la plus belle du monde, attitude cocardière susceptible de produire des effets secondaires, telle l'insécurité linguistique, cette angoisse de manifester à travers sa propre expression verbale une marque d'infériorité sociale.

Un exemple du « bon usage » qui fait peur est la vieille querelle entre aller « au coiffeur » et « chez le coiffeur ». Les autrices examinent longuement le statut de ces deux prépositions concurrentes, et si la réponse des réseaux sociaux est catégorique, celle des grammairiens n'est en rien décisive ! Mais que penser des néologismes, du franglais, du parler jeune et des SMS ? À travers un salutaire parcours historique, nous découvrons que ces maux attribués à nos contemporains se sont manifestés, à leur manière, à chaque époque. La supposée pureté de la langue reste cantonnée dans un idéal platonicien, tandis qu'une robuste vitalité se moque des traditions. Cependant, ces préoccupations ne sont-elles pas déjà dépassées ? En effet, nous appartenons désormais à l'ère des humanités numériques ;





de nouvelles technologies galopantes sont en train de métamorphoser nos rapports à l'oral et à l'écrit. Ces défis vont bouleverser l'enseignement du français et des langues, approfondir encore la diversité entre les sociétés, au risque de voir apparaître une forme de désarroi identitaire. **M. R.**

### À signaler :

- **UN PETIT DESSIN POUR PARLER COMME LES GRANDS**, de Sandrine Campese (Le Robert, 2020, 128 p., 12,90 €).
- **LES IRRÉDUCTIBLES MOTS GAULOIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE**, de Jacques Lacroix (Éditions Lemme EDIT, 2020, 156 p., 19 €).
- **UNE BRÈVE HISTOIRE DU SENS. PRATIQUES ARTISTIQUES ET SOCIALES DE LA PRODUCTION DE SENS**, de Mircea Bochis et Marcienne Martin (L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2020, 274 p., 30 €).
- **NOUVEAUX HORIZONS POUR LA NÉOLOGIE EN FRANÇAIS. HOMMAGE À JEAN-FRANÇOIS SABLAYROLLES**, sous la direction de Giovanni Tallarico, John Humbley et Christine Jacquet-Pfau, préface de Jean Pruvost (Éditions Lambert-Lucas, « La lexicothèque », 2020, 264 p., 30 €).
- **LA STORY DE LA LANGUE FRANÇAISE. CE QUE LE FRANÇAIS DOIT À L'ANGLAIS ET VICE-VERSA**, de Jean Pruvost (Tallandier, 2020, 368 p., 20,90 €).
- **LA GUERRE AU FRANÇAIS**, de Marie-Hélène Verdier (Les éditions du Cerf, 2018, 130 p., 12 €).

\* \* \*

- **UNE HISTOIRE DE LA PHRASE FRANÇAISE**, sous la direction de Gilles Siouffi (Actes Sud - Imprimerie nationale Éditions, 2020, 376 p., 39 €).
- **LES CURIOSITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR LES NULS**, de Jean-Loup Chiflet (Éditions First, 2020, 342 p., 22,95 €).
- **DONNER SA LANGUE AU CHAT ET AUTRES EXPRESSIONS SUR NOS FÉLINS BIEN-AIMÉS**, de Bertrand Meyer-Stabley (Éditions Bartillat, 2020, 264 p., 16,49 €).
- **200 MOTS ÉTRANGERS QUE LE FRANÇAIS A ADOPTÉS**, de Marie-Dominique Porée (FIRST Éditions, 2020, 176 p., 7,95 €).
- **ET CETERA, ET CETERA. LA LANGUE FRANÇAISE SE RACONTE**, de Julien Soulié et M. la Mine (Éditions First, « La vie en bulles », 2020, 144 p., 18,95 €).
- **COMME ON DIT CHEZ NOUS. LE GRAND LIVRE DU FRANÇAIS DE NOS RÉGIONS**, de Mathieu Avanzi, Aurore Vincenti et Alain Rey (Le Robert, 2020, 240 p., 24,90 €).
- **FRANCOPHONIE POUR L'AMOUR D'UNE LANGUE**, de J.M.G. Le Clézio, Louise Mushikiwabo, *et al.* (Nevicata, 2020, 74 pages, 9 €, liseuse 6,99 €).
- **LEXIQUE RAISONNÉ DU FRANÇAIS ACADÉMIQUE. T. I LES COLLOCATIONS VERBO-NOMINALES**, de Catherine Fuchs et Sylvie Garnier (Éditions Ophrys, 2020, 320 p., 18 €).
- **LE TU ET LE VOUS. L'ART FRANÇAIS DE COMPLIQUER LES CHOSES**, d'Étienne Kern (Flammarion, 2020, 206 p., 19 €).
- **LE GRAND QUIZ DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. JOUEZ ET TESTEZ-VOUS !** (Le Figaro littéraire, 2020, 96 p., 7,90 €).
- **ÉTYMOLOGIE POUR SURVIVRE AU CHAOS**, d'Andréa Marcolongo (Les Belles Lettres, 2020, 336 p., 17,50 €).
- **NOUVEAU DICTIONNAIRE GÉNÉRAL BILINGUE FRANÇAIS-ITALIEN/ITALIEN-FRANÇAIS TOMES I-IV**, par Giovanni Dotoli (Éditions Hermann, 2020, 380 €).



# Vie

# de l'association

## Sommaire

De la DGLFLF .....	II	Invitation .....	IX
Nouvelles des délégations .....	IV	Merci ! .....	X
Renaissance .....	VI	Solution de la page 29 .....	X
Tribune .....	VII	Solution des mots croisés .....	X
Assemblée générale ordinaire .....	VIII	Échos .....	XI
Pouvoir .....	VIII	Bulletin d'adhésion .....	XIV

### Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

**S'adresser exclusivement** au secrétariat :

**222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

Tél. : 01 42 65 08 87.

**Fondateur** : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

**Vice-président honoraire** : M. Antoine Blanc.

**Administrateurs honoraires** : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise.

**Président** : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

**Vice-présidents** : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

**Trésorier** : M. Franck Sudon.

**Trésorière adjointe** : M<sup>me</sup> Corinne Mallarmé.

**Secrétaire générale** : M<sup>me</sup> Guillemette Mouren-Verret.

**Secrétaire général adjoint** : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

**Administrateurs** : M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens,

Claude Gangloff, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M<sup>me</sup> Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M<sup>me</sup> Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M<sup>me</sup> Marie Treps et M. Bernard Wentzel (†).

### Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

**Cercle Ambroise-Paré**

**Cercle Blaise-Pascal** : présidente, M<sup>me</sup> Paule Piednoir.

**Cercle des enfants** : présidente, M<sup>me</sup> Françoise Etoa.

**Cercle franco-allemand Goethe** : président, M. Douglas Broomer.

**Cercle François-Seydoux**

**Cercle des journalistes** : président, M. Jean-Pierre Colignon.

**Cercle Paul-Valéry** : présidente, M<sup>me</sup> Anne-Marie Lathière.

# De la DGLFLF

---

## **Compte rendu de la réunion annuelle des associations de défense et de promotion de la langue française, tenue le 3 novembre 2020, en visioconférence.**

Le texte ci-dessous est extrait, par Marceau Déchamps, du texte établi par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) qui avait organisé cette réunion. Le document complet (4 pages au format A4) est accessible sur le site [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org) ou peut être envoyé par la poste sur demande à notre secrétariat au 01 42 65 08 87.

Étaient présents :

- DGLFLF : Paul de Sinety, délégué général, et plusieurs de ses collaborateurs ;
- représentants des associations AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison), ALF (Avenir de la langue française), DLF, FFA (Forum francophone des affaires), OEP (Observatoire européen du plurilinguisme), AFRAV (Association francophonie avenir) ;
- expert invité : M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise.

« [...] Un point de situation et de perspective est présenté par le délégué général : la nouvelle ministre a confirmé son engagement, personnel, pour la langue française comme pour les langues régionales; les missions de la DGLFLF sont confortées, dans un excellent dialogue avec le cabinet.

Elles portent sur une politique des territoires, autour des pactes linguistiques État-régions, le premier pacte devant être signé avec les Hauts-de-France, incluant le projet de Villers-Cotterêts (puis avec Nouvelle-Aquitaine, PACA, La Réunion...). C'est la première pierre pour une politique renouvelée de la langue, qui vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs, État, élus locaux, décideurs et société civile, sur les liens entre langues et cohésion sociale : pour une prise de conscience. Les associations doivent avoir un rôle à jouer dans cette démarche et cet engagement pour les territoires.

S'agissant de nos missions régaliennes, on vise une meilleure efficacité dans la coordination interministérielle et avec les services de l'État; ainsi pour le réseau des hauts fonctionnaires qui travaillent sur l'enrichissement de la langue; ils pourront voir leur mission renforcée en faveur d'une veille et d'une intervention pour l'emploi de la langue et le suivi du cadre légal, notamment dans la communication des administrations; une lettre de mission adaptée et un nouvel effort de coordination (avec le recrutement d'un agent à la DGLFLF pour le français dans le secteur public) sont prévus. Un soutien fort du Premier ministre est annoncé, en faveur d'une nouvelle circulaire pour l'emploi du français dans les administrations et le cadrage de ces nouveaux dispositifs.

Autre projet, le développement d'un portail citoyen pour la langue française : pour des ressources de référence, la diffusion renforcée de nos terminologies et des indications sur le droit au français par domaine, comme pour la maîtrise de la langue par les populations en difficulté. [...]

Sur la question juridique, une étude a été confiée à M<sup>e</sup> Amboise, pour travailler en détail sur le dispositif légal actuel : quelle efficacité dans l'application de la loi, comment la renforcer? [...]

Les associations doivent être remerciées, avec tous leurs bénévoles mobilisés, pour leur engagement, essentiel à notre succès. La question juridique et plus précisément des contentieux doit cependant être revue, liée à celle de l'agrément et de son utilisation réelle et efficace; la délégation s'interroge sur les appuis utiles qu'elle peut apporter aux actions engagées et rappelle les conclusions de la réunion de 2019, en faveur d'une rationalisation et d'une mutualisation des démarches juridiques : vers un « guichet unique », une plateforme de conseil, des moyens à mieux flécher collectivement? Il s'agit de gagner en efficacité, avec des propositions qui n'ont guère avancé depuis 2019 et que les associations devraient présenter. La délégation sera présente et peut mobiliser des soutiens budgétaires adaptés, si un dispositif mutualisé est envisagé; des analyses de cas, le plus en amont possible, avec le SAJI (service des affaires juridiques et internationales) ou avec un conseil externe, sont à imaginer.

### **Tour de table des associations**

[...]

**DLF** : Marceau Déchamps confirme que les missions sont de long terme, pour la langue française et la francophonie; que la revue de DLF, dont la qualité est reconnue, y contribue, de même que plusieurs concours; s'agissant du suivi de la loi, il rappelle les interventions, courriers et initiatives locales portés par DLF et notamment par DLF Pays de Savoie. Il indique la disponibilité des associations à contribuer à l'analyse de la loi et de son application, et son soutien au projet d'intergroupe. Le délégué général confirme que les associations seront naturellement sollicitées pour travailler sur les conclusions présentées par M<sup>e</sup> Amboise et sur les projets qui en découleront. Jean-François Baldi souligne la force que représente l'implantation territoriale des associations, dans la perspective de nos projets d'une politique plus ancrée localement.

[...]

### **Discussion**

Pour la DGLFLF, Paul Petit confirme la dynamique du travail engagé sur la question juridique depuis plusieurs mois : document d'analyse par Mireille Destribats, par article et domaine de la loi; recrutement d'une juriste vacataire, Anna Mercuryeva, pour approfondir ces recherches et analyses, et recenser l'ensemble des textes et ressources de ce cadre légal linguistique et permettre de disposer d'une vision parfaitement à jour; enfin, mission confiée par la délégation à M<sup>e</sup> Amboise, pour prolonger nos travaux et les confronter à sa pratique et à son expertise sur l'application de la loi, notamment au regard de la hiérarchie des textes, européens en particulier.

[...]

M<sup>e</sup> Amboise précise qu'il travaille sur une analyse des problématiques de l'application de la loi, au regard notamment du droit européen et d'autres textes en interférence, ou en superposition des régimes juridiques; ce « débroussaillage » doit montrer des dispositions claires et accessibles à tous les citoyens, en faveur de leur « droit au français ». Ce travail ne se limite pas à la consommation et porte sur toutes les dispositions légales, y compris l'enseignement (côté Code de l'éducation). [...]

## Vie de l'association

La délégation indique qu'un retard en effet a été pris dans la mise en place d'outils d'accompagnement : courriers systématiques en soutien aux actions entreprises, à l'appui des démarches et vers les institutions concernées; le délégué annonce que des moyens spécifiques peuvent aussi être mis en place pour aider, sur des actions ciblées, donc étudiées conjointement, le plus en amont, pour la mobilisation d'expertise interne ou externe. Cela suppose une mutualisation de l'action, comme énoncé lors de la réunion de 2019, sans effet depuis. Que ces moyens ne peuvent aller qu'à des associations agréées; que les autres structures doivent donc s'en rapprocher; que des démarches trop peu consolidées en droit risquent d'aboutir à des jurisprudences défavorables.

[...]

Le délégué propose une prochaine réunion autour de février 2021, sur ces questions juridiques, pour un état de nos propositions de travail et de nos sujets à porter collectivement; il est posé que les associations doivent travailler ensemble d'ici là, dans cet esprit de mutualisation; M. Kaminski [président d'ALF] ayant indiqué qu'il était disposé à conduire cette démarche en chef de file. Il pose par ailleurs la question d'un outil de travail à distance commun aux associations. [...]

Le délégué général remercie les participants et lève la séance à midi.

# Nouvelles des délégations

## CHAMPAGNE-ARDENNE

Extraits du message de la **présidente Karin Ueltschi**, de la secrétaire **Carine el Bekri** et de la trésorière **Maria Duriez-Le Guen** : « Nous sommes une nouvelle fois contraintes d'ajourner nos activités ; [...] d'autant que nous sommes très sollicitées par l'organisation universitaire très contraignante désormais. [...]

*Pour participer au concours "Dis-moi dix mots", les "copies" sont à nous adresser pour le 31 janvier 2021. [...] proclamation des résultats, le 20 mars.*

[Le] jury sera composé du vice-président et des lauréats du concours de l'an passé : **Betty Larose, Jean-Claude Asfaux, Henriette Régnier, Jean-Pierre Barrault et Philippe Joly** [...].

*La prochaine A.G. aura lieu le 6 février 2021. À cette occasion, il conviendra d'élire un nouveau bureau : notre très actif vice-président aura donc largement le temps de trouver un nouveau président, un nouveau secrétaire et un nouveau trésorier.*

[...] *Il serait souhaitable que la présidence de l'Association soit assurée dans l'avenir par une personne sans obligations trop lourdes. [...]*

*Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année malgré la situation sanitaire incertaine. »*

Nous remercions vivement nos trois brillantes universitaires de ne pas avoir ménagé leur peine pour animer la délégation et d'avoir organisé de si passionnantes rencontres.

## CHARENTE-MARITIME

Le **président Christian Barbe** nous rappelle que « le 18 janvier 2020 la délégation a heureusement pu se réunir autour de Madame de (de Louise de Vilmorin) pour un défi d'orthographe où se sont illustrés **Lucette Pineau, Patrick Banken** et le **docteur William Genty**, avant de partager une bonne galette des Rois au Relais du Bois Saint-Georges. »

**CHER**

Du **président Alain Roblet** : « *Hormis les émissions quotidiennes ou hebdomadaires sur cinq radios qui ont été diffusées normalement malgré le confinement, le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 a été marqué par le lancement du concours Les nouvelles de DLF 18<sup>®</sup>. Le Salon du livre à Henrichemont a été annulé et la dictée au profit du Téléthon à Menetou-Salon reportée.*

[Au programme du premier trimestre 2021] :

- *L'assemblée générale de la délégation, en janvier à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité.*
- *Le Plumier d'or, au cours de la semaine du 18 au 23 janvier.*
- *Trois actions au cours de la Semaine de la langue française et de la Francophonie : communication en partenariat avec les médias locaux, Le Plumier d'argent et la remise des récompenses du concours Les nouvelles de DLF 18<sup>®</sup>.* »

**FRANCHE-COMTÉ**

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de M. Edmond Adgé, membre de DLF depuis une vingtaine d'années. Nous adressons à son épouse, présidente de la délégation, nos sincères condoléances.

Le 14 octobre, l'assemblée générale a été suivie d'une conférence de **M. Claude-Roland Marchand** : « *Le langage des animaux* ».

**LOT**

De la **présidente Sandrine Mage** : « *DLF Lot n'a pas pu reprendre ses activités, ni ses réunions mensuelles.*

*Nous n'avons pas non plus le local adéquat pour pouvoir respecter correctement les distances bien que cette salle, jusque-là, ait été si parfaite, si conviviale et motivante pour travailler.*

*Pour l'heure, il est difficile d'arrêter la date de nos retrouvailles ; nous allons attendre et subir l'actualité pour tenter de nous réunir au plus vite mais, bien sûr, en 2021 !*

*Dans cette attente, j'incite les adhérents à prendre la plume pour laisser des traces écrites sur le site de l'association Racines avec laquelle nous*

*collaborons et pour continuer à partager, même à distance. Je vous invite à découvrir Racines : <https://www.racines-avignac.fr/>.* »

**LYON**

**Éliane Moras** nous écrit : « *Nous aurons une assemblée générale le 15 janvier 2021 à 15 heures, au centre culturel d'Écully, 21, rue Édouard-Aynard (bus 19, arrêt "Centre culturel" ou ligne 3, arrêt "Écully Centre").*

*Nous aurons une dictée en mars mais je n'ai pas encore la date exacte, et si le 2 décembre l'animation prévue sur la littérature française ne peut pas se faire, nous la reporterons en février. Nous attendons un peu.* »

**PAYS DE SAVOIE**

Du **secrétaire Lucien Berthet** : « *Notre délégation des Pays de Savoie, représentée par notre **président Philippe Reynaud**, a participé à la visioconférence organisée par la DGLFLF le 3 novembre 2020 [voir p. II] ; Marceau Déchamps et Franck Sudon intervenant de leur côté au nom de DLF nationale. Nous avons demandé que la DGLFLF intervienne plus directement, en soutien aux associations, pour rappeler aux administrations et aux collectivités publiques le respect de notre langue et de la loi Toubon trop souvent bafouées. Après le succès obtenu en appel dans notre recours contre le conseil départemental de Haute-Savoie, nous avons sollicité de nouveau la cour d'appel administrative pour que le jugement soit réellement exécuté (remboursement effectif de la subvention accordée à la SEM La Clusaz). Nous rappelons que nous avons obtenu une aide financière, appréciée, de la part de DLF nationale pour les frais d'avocat. Nous attendons toujours les conclusions de notre recours contre le Grand Annecy et sa marque territoriale "In Annecy mountains". D'autres protestations ont été adressées pour abus systématiques d'anglicismes, notamment aux villes et agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains, et, récemment, au maire de Cluses (Haute-Savoie) concernant la manifestation intitulée "Miam... street food festival". Lors de notre assemblée générale, tenue le 26 septembre à Challes-les-Eaux,*

## Vie de l'association

Les membres du conseil d'administration et du bureau ont été réélus : **Philippe Reynaud**, président, **Marc Richard**, trésorier, **Lucien Berthet**, secrétaire, **Claude-Michel Ladret**, secrétaire adjoint, **Jean-**

**François Martignoles**, délégué Haute-Savoie. Comme l'an dernier, je vais rappeler aux collègues ayant déjà participé au Plumier d'or de s'inscrire de nouveau pour l'édition 2021. »

# Renaissance

## La délégation de Suisse et ses objectifs

*Ni laxisme, ni purisme...* voici notre boussole, notre cri d'espoir, au moment où je désire donner un nouveau départ à la délégation suisse de DLF (DLF-DS). Un défi, mais aussi un honneur !

En nous inspirant du travail de notre regretté président Étienne Bourgnon, nous avons décidé de faire vivre sa mémoire de défenseur de notre belle langue française.

Le laxisme, en matière de respect de la langue française, en Suisse, est affligeant. Croyez que nous sommes très éloignés du purisme.

Le travail de la délégation suisse, pour la défense et le respect de la langue française, s'annonce colossal. Nous ne le savons que trop bien. Elle se doit de prendre un nouveau départ dans ce pays qui se targue pourtant de « *faire cohabiter quatre langues nationales* ». On peut lire, depuis quelques années, et sans que nos conseillers nationaux (« députés ») s'en offusquent : « *En cas de litige, seul le texte allemand fait foi.* »

Ainsi, devant un tribunal fédéral, vous ne pouvez vous défendre qu'en allemand...

Comme si la germanisation ne suffisait pas, la Suisse est aussi victime d'une anglicisation envahissante. Nous devons contrer cette réalité et relever le défi, avec un programme d'activités que nous dévoilerons très prochainement.

Aujourd'hui, la tâche de représentant de DLF s'annonce difficile mais passionnante.

Il y a quelques années, les Suisses francophones se battaient pour la promotion de la culture et de la langue françaises en Suisse. Désormais, ce sont les Suisses romands qui se démènent pour la survie du français.

Il faut savoir que, pour diminuer l'influence de la culture et de la langue françaises, la Suisse taxe fortement l'importation de tout média culturel français !

Nous n'avons pas à travestir notre langue en charabia pour faire plaisir aux Alémaniques et leur simplifier l'accès au français. Nous n'avons pas non plus à pratiquer un langage truffé d'anglicismes pour flatter les Américains et les « sujets de Sa Majesté ». Il importe que nous soyons nous-mêmes et que nous exigions de l'Europe qu'elle n'oublie pas que le français est langue de travail de l'UE. Ainsi, le français survivra et retrouvera sa place dans les instances internationales de Genève. Nous y veillerons.

**Aurèle Challet**

# Tribune

---

Pour reprendre « Non au tout-anglais » (DLF n° 277, p. 51), voici, relevé dans *Énigmes des rues de Paris* d'Édouard Fournier (1860), un article sur le sujet.

« Le Ranelagh

Avec le château de Madrid, qui datait du temps de François I<sup>er</sup>, avec la « Muette », ou pour mieux dire la « Meute », charmant séjour de chasse, qui fut mis à la mode pendant la Régence, le « Ranelagh », détruit au printemps dernier, était une des rares antiquités du bois de Boulogne. Sa fondation remontait à l'année 1774, qui fut la fin du règne de Louis XV.

Alors chez nous tout était à l'anglaise. Rien ne plaisait, rien n'avait bon air que sous une étiquette britannique ; plus de valets, mais des *jokeys* ; plus d'habits de chasse et de cheval, mais des *ridingcoats*, ou redingotes, pour prononcer ce mot anglais à la française. Si d'aventure on vous voyait prendre à cheval une autre allure que le trot à l'anglaise, vous passiez pour un croquant.

Un jour, raconte Ch. Briffaut, dans ses *Passe-temps d'un reclus*, Vaudreuil suivait le comte d'Artois à la chasse ; la contagion anglomane ne l'avait pas encore gagné, et il continuait d'aller au trot Louis XIV.

– Qu'est-ce à dire, Vaudreuil, lui dit le prince, qui, lui, trottait à l'anglaise, est-ce une leçon ?

– Pas même un conseil, Monseigneur. Cependant, tout en regardant Votre Altesse prendre l'allure à la mode, je me demandais si Monseigneur le comte d'Artois, qui doit un jour commander les armées françaises, les commandera à l'anglaise.

Son Altesse répondit par un sourire et se mit à trotter, comme Vaudreuil, suivant la vieille méthode du temps de Louis XIV.

L'anglomanie perdit du terrain pendant quelques jours, mais le regagna bientôt.

Un Français, nommé de Vaux, avait fondé à Londres un établissement de musique et de danse, appelé à cause de lui, « Vaux-Hall ». Le succès en retentit bientôt jusqu'en France. Paris voulut un Eldorado tout pareil, et notre Français eut l'honneur de voir la contrefaçon de son idée obtenir une vogue immense sur sa terre natale. Il va sans dire que si, au lieu de nous l'envoyer ainsi avec l'estampille anglaise, il se fût avisé de la mettre d'abord en œuvre à Paris même, on n'y eût pas fait la moindre attention. »

**Guy Giverne** (Mantes-la-Jolie)

---

Mon intérêt pour votre cause et votre revue reste toujours aussi grand et je vous remercie pour tout ce que vous faites.

**Annick Belogi** (La Garenne-Colombes)

---

Encore une fois merci pour l'excellence de votre publication.

Dans le n° 277, pages 28-29, Philippe Le Pape expose de manière à la fois instructive et amusante les origines des mots *personne* et *masque*. Il mentionne les mots provençaux *masco* (sorcière) et *mascoto* (sortilège). J'aimerais lui signaler aussi le verbe *emmasquer* (frapper d'un sortilège, ensorceler) que l'on trouve sous la plume d'écrivains provençaux.

**Yves Serruys** (courriel)

---

Comme chaque année, tous mes remerciements pour votre excellente revue que je lis avec bonheur et qui m'apprend toujours quelque chose !

**Marie-Hélène Louvard** (Paris)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE****dématérialisée****du lundi 22 mars au dimanche 28 mars 2021.****ORDRE DU JOUR**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

**Le présent avis vaut convocation.**

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli.**

✂.....

**POUVOIR**

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

**Défense de la langue française**  
**222, avenue de Versailles, 75016 Paris**

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....  
domicilié(e) .....

.....  
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne  
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter et voter en  
mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du 22 mars au 28 mars **2021.**

Nom et prénom du mandataire .....

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

## INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, soit par internet, soit par voie postale à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra de façon dématérialisée **du lundi 22 mars au dimanche 28 mars 2021**.

Le rapport d'activité, le rapport financier, la liste des administrateurs rééligibles ou à élire et le bulletin de vote figureront sur le site de DLF.

Les adhérents qui souhaiteraient recevoir ces documents par voie postale, en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Dès réception, ils lui renverront le bulletin de vote par la même voie.

Les internautes pourront envoyer leur bulletin de vote à : [agdlf2021@gmail.com](mailto:agdlf2021@gmail.com).

Le mot de passe est « grandeguerre2021 ».

## APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

M. Marc Favre d'Échallens, M<sup>mes</sup> Corinne Mazzocchi-Mallarmé,  
Guillemette Mouren-Verret, Françoise de Oliveira,  
MM. Jean-Marc Schroeder et François Taillandier.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 22 février 2021.

Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, du 22 mars au 28 mars 2021.

# Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Jean-Jacques Ably, Philippe Ariotti, M. et M<sup>me</sup> Patrice Barnoux, Dominique Barolo, Yves-Dominique Barrème, Anne-Marie Barriquand, Éveline Bodin-Udron, Monique Brunold, M. et M<sup>me</sup> Freddy Chalard, Pierre Chanut, Suzanne Choquet, Marie-Joëlle Condé-Jousse, Bernard Depouilly, Marie-Claude Diennet, Michel Dumas, Yvonne Excoffon, Martial Fabre, Christophe Faÿ, Alain Genty, Guy Giverne-Foucault, Jacques Groleau, Bernard Hall, Philippe Jullian-Gaufrès, Gérard Leborgne, Pascal Lecler, Étienne Le Bouteiller, M. et M<sup>me</sup> Christian Lecuyer, Régine Lefebvre, Bernard Lieutaud, Véronique Likforman, Patrick Minolien, M. et M<sup>me</sup> Pierre Perret, Jacques Poirey, Thierry Roger, Jean-Pierre Ruault, Franck Sudon, Maurice Véret, Martine Wambergue.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

## Trouvez l'auteur (p. 29)

Il s'agit d'une lettre « *personnelle* » – datée du 19 juillet 1962 – du général de Gaulle à Pierre Messmer(1916-2007), alors ministre des Armées.

## Solution des mots croisés (p. 30)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	V	E	R	D	I	S	S	A	N	T
2	E	P	O	I	S		C			E
3	P	O	N	T	I	F	I	C	A	L
4	R	U	S	S	O	P	H	I	L	E
5	E	X	A		P			V	L	
6	E		R	E	A	C	T	I	O	N
7		A	D	O	U	R		L		A
8	O	N		U	S	I	T	E	E	S
9	R	N		R	E	S	I	S	T	E
10	S	E	E	S		E	F		E	S

# Échos

## NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Bernard Fournier** nous annonce *À l'écoute des quatuors de Beethoven* (Buchen/Chastel, 304 p., 20 €), son nouveau livre, dans lequel il met « *en évidence les originalités et les innovations décisives de ces chefs-d'œuvre* ».

– Vous pouvez acquérir en souscription le nouveau roman, inspiré d'une histoire vraie, d'**André-Jérôme Gallego**, *Le destin gravé dans la cire... 1940... Juif & Franc-maçon*. Demande à adresser à F.I.D. « Les Éditions de l'IXCEA », Villa résidence, 64 bis, rue Ernest-Renan, 31200 Toulouse (un exemplaire : 19,50 €, deux ex. : 35 €, l'exemplaire suivant : 15 €, port gratuit), editions.ixcea. france@aol.fr.

– **Alain Dubos** est devenu auteur-illustrateur-maquetiste-éditeur... pour rééditer son premier ouvrage, né en 1980, *La Rizière des barbares* (Bookelis, Fnac, 458 p., 12,50 €). « *L'odyssée de Vong le Khmer, de Maï la Vietnamiennne, de leurs enfants, de leurs proches et de leurs amis est une histoire vraie.* »

– Il est prêt, il arrive... le nouvel essai d'**Axel Maugey** : *L'Esprit français, de Mme de La Fayette à Jean d'Ormesson*.

## FÉLICITATIONS

– Membre de notre comité d'honneur, **Akira Mizubayashi**, professeur de lettres et écrivain japonais, a reçu le prix des Libraires 2020 pour son dernier roman, *Âme brisée* (Gallimard, « Blanche », 2019, 256 p., 19 €).

– **Alain Sulmon** est à l'honneur dans *Midi libre* (29 août), pour son ouvrage *Le français, une langue pour le monde* (voir p. 62). L'article s'intitule « Le plaidoyer d'Alain Sulmon pour la langue française » et DLF y est citée.

## MÉDIAS

– *Tout l'Immobilier* (24 août), hebdomadaire suisse romand : **Philippe Carron**, dans « La Langue d'Emma », rend un bel hommage à la langue française de sa mère. « *La langue d'Emma, c'est ce vivier intarissable dans lequel tant d'artistes ont puisé [...], c'est ce parler scintillant...* »

– **France Inter** (30 août), **Marie Treps** était l'invitée de **François-Régis Gaudry** dans « On va déguster ». Sujet : « La prune, reine de la rentrée ». Cette émission peut être réécoutée.

– *L'Express.fr* (15 septembre), « Sur le bout des langues », par **Michel Feltrin-Palas**, qui

se dit « *exaspéré par notre propension à farcir nos phrases d'anglicismes* » et dénonce « *une forme inconsciente d'auto-colonisation culturelle* », comme le fait « *l'intrépide Académie de la Carpette anglaise* ».

– **Marianne** (18 septembre), trente-deux linguistes signent une excellente « Tribune » à propos des graves défauts de l'écriture inclusive, « *écriture excluante* » qui « *s'impose par la propagande* ».

Et **Mediapart** (25 septembre) donne la réponse de soixante-cinq linguistes, qui concluent : « *Mais, plutôt que mettre un veto sur l'emploi des points médians, ne vaudrait-il pas mieux envisager une réforme et une rationalisation de l'orthographe ?* ».

– **France 5** (19 septembre), pour l'émission « Passage des arts », reportage de **Serge Moati** : « Académie française : Voyage au pays des immortels ». Avec humour, les Académiciens racontent leurs souvenirs et leurs missions...

– *Midi olympique* (20 septembre), sous le titre « Les invasions barbares », **Marc Duzan**, écrivain et ancien joueur de rugby, fustige avec verve les fossoyeurs de notre langue à propos du déferlement des termes anglais dans cette discipline.

## Vie de l'association

- **Public-Sénat** (22 septembre), **Hélène Risser** a invité **Marie Treps** dans « Hashtag » pour « Ensauvagement, le buzz d'un mot clivant ». Cette émission est disponible sur le site de Public-Sénat.
- **Sud-Ouest Mag** (26 septembre) – transmis par le docteur **Jean-Michel Luéza** – consacre quatre pages au nouveau livre de **Mathieu Avanzi**, *Comme on dit chez nous. Le grand livre du français de nos régions* (voir p. 66).
- **Ouest France** (1<sup>er</sup> octobre) annonce la dictée de **Jean-Pierre Colignon**, le 3 octobre au Croisic, à l'occasion du salon Plumes d'équinoxe, et précise qu'il est « correcteur de presse, journaliste, auteur d'une cinquantaine de livres, enseignant et formateur, cruciverbiste, [...] administrateur de DLF »...
- Le 4 octobre, dans **La Nouvelle République**, **Évelyne Abarbanell Stransky** affirme que le féminin doit être employé devant Covid-19 : « Dire LE Covid c'est comme dire LE grippe », écrit-elle.
- **France Inter** (10 octobre), durant le « 6/9 », **Christophe Bourseiller** a fait l'éloge du livre de **Julie Neveux** *Je parle comme je suis* (voir p. 63).
- **France Inter** (10 octobre), au cours de « La Librairie francophone », **Emmanuel Khérad**, interrogeant **Mathilde Alet** pour recommander son nouveau roman, *Sexy Summer*, a critiqué avec insistance ce titre anglais.
- **Le Figaro** (10-11 octobre), **Alain Bentolila** redit que, selon lui, « la pénurie des mots est une des causes de la violence des adolescents ».
- **Le Figaro** (13 octobre), **Matthieu Morge Zucconi** signe l'article « Mode : Parlez-vous français ? » (voir p. 61).
- **Le Figaro** (15 octobre), **Alice Develey** analyse le livre de **Jean Pruvost** : *La Story de la langue française. Ce que le français doit à l'anglais et vice-versa* (voir p. 66). Recension de **Philippe Le Pape** dans le prochain numéro de *DLF*.
- À l'occasion d'une visite à Alger du ministre **Jean-Yves Le Drian**, **Achour Boufetta** publie dans **Le Matin d'Algérie** (15 octobre, sur internet), un article réclamant la réouverture de l'Institut français de Tizi-Ouzou, fermé depuis 1994 bien que situé dans la région la plus francophone d'Algérie.
- **France Inter** (21 octobre), **Ali Rebeihi** a consacré à la langue française son émission « Grand bien vous fasse » et invité trois spécialistes du sujet : **Jean Pruvost** (*La Story de la langue française. Ce que le français doit à l'anglais et vice-versa*), **Jean-Loup Chiflet** (*Les Curiosités de la langue française pour les Nuls*) et **Julie Neveux** (*Je parle comme je suis*). Voir les pages 63 et 66.
- **TF1** (1<sup>er</sup> novembre), à la fin du « Journal de 20h », heureuse surprise de voir un petit reportage sur l'abus des anglicismes, constat relevé par des journalistes avec la participation de **Julie Neveux**.
- **Le Figaro** (6 novembre) : L'expression « *click and collect* », que l'on entend depuis le confinement, n'est qu'une expression de plus jetée dans l'océan du *globish*, nous dit **Alice Develey**, qui ajoute : « Soyons snobs et parlons français. » La **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** propose divers synonymes : cliqué-payé, cliqué-livré, cliqué-retiré. L'**Office québécois de la langue française** note de son côté ramassage en magasin, collecte en magasin.
- Au regard de la liste que nous ont adressée les éditions Le Robert, très nombreux ont été les journalistes – presse écrite, radio et télévision – qui ont fait l'éloge d'**Alain Rey**, depuis sa mort, le 28 octobre, y compris en Belgique et en Suisse, au Luxembourg et au Québec. Signalons « Le Grand Atelier » de **Vincent Josse**, sur France Inter (15 novembre), intitulé « Hommage à Alain Rey », hommage auquel participaient le journaliste **Stéphane Paoli**, la

linguiste **Aurore Vincenti** et le dessinateur de BD **Riad Sattouf** (auteur de *L'Arabe du futur*), qui « a réalisé la couverture du Petit Robert 2020, croquant *Alain Rey* ».

– **Europe 1**, **Stéphane Bern** intervient régulièrement dans les matinales pour donner la définition d'une expression ou d'un mot français.

#### ON NOUS CITE

– La **Société française d'onomastique** (SFO) reproduit sur son site les articles qu'**Ange Bizet** a publiés dans *Défense de la langue française*, dont « Istanbul, un sommet », « Nigéria », « Pékin », « Des volcans et des îles » (respectivement dans les nos 213, 225, 227 et 236).

#### ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **André Cloutier** signale que priorité est donnée à la langue française sur les emballages de masques, fabriqués en Chine, distribués dans un magasin de Montréal à l'enseigne Métro.

– **Bernard Fripiat** propose, chaque semaine sur YouTube, « L'orthographe du samedi » et « L'étymologie du dimanche ». Vous trouverez les liens sur le site de DLF.

– Pratiquant la lecture publique à voix haute, l'écrivain **Bernard Lallement** a eu l'idée de mettre sur YouTube une série de lectures en quinze vidéos. Pour

y accéder, taper « Bernard Lallement lit... ». De plus, il vient de publier *Suzette et le plésiosaure* (TriArtis, 192 p., 18 €), ouvrage préfacé par **Jean-Baptiste Para** et composé de cinq recueils : *Narrations* (2013), *Derrière le monde* (2016), *Quelque part* (2016), *La Punition de l'écrivain* (2017) et *Tout, sauf l'homme* (2017).

– **Maurice Véret** a rassemblé plus de 900 citations extraites des *Fables* de La Fontaine ! Vous trouverez ce répertoire, thèmes et liste des œuvres, sur le site de DLF et à l'adresse « [oeuvrelafontaine.free.fr](http://oeuvrelafontaine.free.fr) ».

– **Anne Rosnoblet** a rédigé, imprimé, découpé et distribué aux commerçants de son quartier des affichettes « Retrait des commandes », plutôt que « *click and collect* ». Elle a envoyé ce document au ministère de l'Économie et à quelques contacts de l'édition. Elle suggère aussi que, comme nos amis québécois, nous remplacions « *Black Friday* », par Vendredi fou, tellement plus gai !

– Administrateur de DLF, **Michel Mourlet** fait partie des vingt et un « porteurs de projet » qui ont fait des propositions pour la Cité internationale de la francophonie. Il suggère qu'« une chaîne du patrimoine télévisuel francophone » soit installée dans le château de Villers-Cotterêts.

– **Philippe Deniard** annonce dans *Le Dévorant* (n° 302) que le Cercle littéraire des écrivains cheminots organise son 70<sup>e</sup> concours littéraire jusqu'au 31 mars 2021.

– **Thierry Devienne**, journaliste à *Midi libre*, a alerté le directeur de la rédaction au sujet de l'emploi abusif des anglicismes.

– De **Marc Ducimetière** : « *Nous avons fait modifier le titre de la "Newsletter" du diocèse de Nîmes, et Mme Betty Delichère, responsable, a fini par l'intituler "La Dépêche".* »

– **Francis Robin** a écrit au maire du XV<sup>e</sup> à Paris, à propos de la *Newsletter Infoquinze* pour lui rappeler, entre autres, que le nom de *Newsletter* est « *inapproprié voire illégal, car il existe un équivalent officiel, Lettre d'information, publié au Journal officiel du 18 janvier 2005* ».

– **Ange Bizet** nous signale, le 17 septembre à 9 heures sur **C News**, « L'heure des pros ». « *Bravo!*, écrit-il sur le site de cette chaîne, *pour ce débat sur l'écriture inclusive. Entièrement d'accord avec Pascal Praud. La langue est prise en otage par les idéologues du politiquement correct. C'est exactement ce qui est décrit dans 1984 d'Orwell, avec la surveillance et le contrôle permanent par Big Brother, nous y sommes.* »

**Corinne Mallarmé**



# Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Tél. : 01 42 65 08 87  
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)  
CCP Paris 676 60 Z  
Iban (Identifiant international de compte) :  
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) : .....

Adresse où envoyer la revue : .....

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À ..... le ..... Signature :

## RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : ..... Téléphone : .....

Votre profession actuelle ou ancienne : ..... Courriel : .....

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par : .....

l'Association : .....

**TARIF ANNUEL** (en euros) **FRANCE** **HORS DE FRANCE**

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
<b>Bienfaiteur et mécène</b>	à partir de 100*	à partir de 100
<b>Cotisation et abonnement</b>	<b>46*</b>	<b>49</b>
<b>Cotisation couple avec abonnement</b>	<b>49*</b>	<b>52</b>
<b>Cotisation sans abonnement</b>	27*	27
<b>Abonnement seul</b>	38	44
<b>Étudiant</b> (moins de 25 ans)	10	15
<b>Abonnement groupé</b> (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

\* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



# Comité d'honneur de Défense de la langue française

## De l'Académie française

M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,  
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli (†),  
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen (†),  
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

## De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

## De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

## De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel (†), Jean-Robert Pitte.

## De l'Académie nationale de médecine

M. le professeur Yves Pouliquen (†).

## De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

## De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,  
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis  
Verchère.

## Autres personnalités

M<sup>me</sup> Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;  
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe  
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,  
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la  
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et  
metteur en scène (†) ; Bruno Delmas, président honoraire  
de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M<sup>me</sup> Jacky  
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et  
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,  
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à  
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques  
Legendre, ancien sénateur.

## Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni  
Dotoli, universitaire et écrivain ; M<sup>me</sup> Lise Gauvin,  
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de  
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,  
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Salah  
Stétié, écrivain (†) ; Heinz Wismann, philosophe et  
philologue.

## Délégations

### Algérie :

M. Achour Boufetta,  
correspondant.

### Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;  
M<sup>me</sup> Adrienne Dauprat,  
secrétaire.

### Bordeaux :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-  
Ciron, présidente.

### Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,  
président.

### Bruxelles-Europe :

M<sup>me</sup> Véronique Likforman,  
présidente.

### Champagne-Ardenne :

M<sup>me</sup> Karin Ueltschi,  
présidente.

### Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,  
président ;  
M. Claude Gangloff,  
vice-président.

### Cher :

M. Alain Roblet, président ;  
M. Jean-Pierre Rouard,  
vice-président.

### Franche-Comté :

M<sup>me</sup> Claude Adgé,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Nicole Eymin, secrétaire.

### Gard :

M. Alain Sulmon, président.

### Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

### Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

### Liban :

M. Robert Martin,  
correspondant.

### Lot :

M<sup>me</sup> Sandrine Mage,  
présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

### Lyon :

M<sup>me</sup> Nicole Lemoine,  
présidente.

### Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,  
président.

### Normandie

### Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,  
président.

### Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,  
président.

### Suisse :

M. Aurèle Challet,  
président.

### Touraine :

M. Philippe Le Pape,  
président.

**Dessins :** Jean Brua.

**Illustration de la couverture :** Anne Broomer, d'après *La Liberté guidant le peuple*, de Delacroix (musée du Louvre).

**Citation de la couverture :** Alain Mabanckou, écrivain et enseignant franco-congolais, lors de «La Grande Librairie» (France 5, le 23 septembre 2020).

**Comité de rédaction et correcteurs :** Nicole Vallée (†), Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.

## Objectifs de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
  - à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
  - aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
  - aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
- Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

